

dialogue

Le magazine de la Banque Cantonale de Genève
Septembre 2024

Au cœur des marchés
Industrie 4.0 ou bulle
technologique ?

Sous la loupe
Banques centrales
et marchés obligataires

Finance responsable
Emprunt obligataire
de type *social bond*

Banque digitale
Offre en ligne enrichie

Asset management
Focus sur le *private equity*

Immobilier France
La Banque répond aux
questions d'un client

**Voyage au cœur
d'une rénovation**
Les coulisses de
la transformation
du siège BCGE

**Une entreprise
en action**
Montres F.P. Journe,
valeurs de patrimoine

**Une commune
en action**
Veyrier, les Messicoles

Culture et société
5 siècles de trésor
historique et culturel

**La BCGE vous donne
la parole**
Participez à nos sondages !

Au sommaire

- 1 L'édito du CEO**
Sans pluralité, pas de performance
- 2 Gouvernance**
30^e Assemblée générale
- 3 Résultats**
Résultats stables après le record de 2023
Conjoncture
Situation conjoncturelle et prévisions
- 4 Cockpit**
L'économie genevoise en bref
 - Indice des prix à la consommation
 - Taux de chômage
 - Hôtellerie**Statistiques**
Plus de chiffres ?
- 5 Au cœur des marchés**
Industrie 4.0 ou bulle technologique ?
- 6 Sous la loupe**
Banques centrales et marchés obligataires
- 7 Finance responsable**
Emission d'un emprunt obligataire de type *social bond*
- 8 Asset management**
Diversification performante par une allocation au *private equity*
- 10 Banque digitale**
 - La BCGE enrichit son offre en ligne de produits de placement
 - Entreprises, disposer des bons outils digitaux, gage d'efficacité et gain de temps
- 12 Immobilier France**
La BCGE répond aux questions d'un client
- 14 Prévoyance**
Préparer sa retraite en mode SMART
- 15 Tutelles et curatelles**
Vous êtes curateur professionnel privé ? La BCGE vous accompagne.
- 16 Voyage au cœur d'une rénovation**
Les coulisses de la transformation du siège BCGE
- 18 Services bancaires**
 - Jeunes clients de la BCGE, découvrez la carte Stu !
 - Ateliers Netbanking pour séniors
 - Réception des paiements instantanés
- 19 Réseau BCGE**
 - Proximité et flexibilité
 - Une filiale fête ses 30 ans  filos en valeur et transmission d'entreprises
- 20 Focus Jeunes**
 - Des auxiliaires d'été intègrent la Banque
 - La BCGE aux côtés des étudiants
- 21 Formation**
Être acteur de son développement professionnel
- 22 Partenariats**
La BCGE au service de sa communauté
 - Soutien du Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI)
 - Présence au Salon de la haute précision, l'EPHJ
 - Félicitations au lauréat 2024 du Prix de l'Artisanat de Genève
- 24 Genève, une entreprise en action**
Les montres F.P.Journe, "Invenit et Fecit", valeurs de patrimoine
- 26 Genève, une commune en action**
Veyrier, Les Messicoles
- 28 Genève, culture et société**
Le Dépôt légal genevois, 5 siècles de trésor historique et culturel imprimé
- 30 Soutien – Page offerte à une association**
- 31 Inspiration**
 - Genève, dans l'œil du drone (2019) / Le tour du Léman dans l'œil du drone (2023)
 - Manger Genevois
- 32 Actualités**
 - Expositions temporaires d'artistes
 - Sponsoring : BCGE Tour du Léman
 - Rendez-vous : l'essentiel de la finance en vidéo
- 33 La BCGE vous donne la parole**
 - Vos attentes en termes de solutions bancaires digitales ?
 - Comment souhaitez-vous être informés ?

En couverture: le lustre Parhélie, pièce-maitresse au centre du hall du siège de la BCGE. Pour en savoir plus: voir en page 17 de ce magazine.

Impressum

Editeur, rédaction en chef: Département Corporate affairs & Communications, en collaboration avec le département Marketing, les Ressources humaines et les divisions de la Banque.

Responsable de la publication, secrétariat de rédaction: Nathalie Vernaz

Tirage français: 38'000 exemplaires

Traduction en anglais (version digitale uniquement): Christine Duranza

Création, réalisation graphique: Alternative.ch

Impression: ATAR Roto Presse SA

Copyright: toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise à l'autorisation de l'éditeur (communication@bcge.ch)

Photographies® et illustrations: Alicia Gendron, Alternative SA, Loris Von Siebenthal, Studios Casagrande, Philip Van Woerden, insta_photos, Maurizio Giuliani, GlobalVision.ch, EPHJ, Dreier Frenzel architectes, Pauline Gramolini, Magic Pencil, Myimage

Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi. Elles ne sauraient toutefois engager la Banque Cantonale de Genève.

Sans pluralité, pas de performance



© Alicia Gendron

Nicolas Krügel
CEO, BCGE

Des résultats robustes

Le premier semestre 2024 a été de belle facture pour le Groupe BCGE, qui a présenté des résultats financiers résilients.

Affichant un chiffre d'affaires record de CHF 300 millions, il a dégagé un résultat opérationnel identique à celui du 1^{er} semestre 2023, soit CHF 137 millions.

Dans le contexte d'une double baisse des taux directeurs, c'est une performance très convaincante.

Une banque aux multiples facettes...

La pluralité joue un rôle essentiel dans ce résultat.

- Elle s'exprime dans les 14 métiers que la Banque exerce avec professionnalisme.
- Elle se manifeste dans les géographies où le Groupe est actif, au service de Genève, et par-delà les frontières cantonales, là où ses clients se déploient et excellent.
- Elle se voit dans toutes les facettes du portefeuille d'affaires de la Banque.
- Pour la Direction générale du Groupe, elle se ressent en particulier dans l'interaction quotidienne avec nos talents, qui exercent leurs compétences au service de nos clients.

Cette combinaison de savoirs, de perspectives et d'expertises, propres à une banque universelle est un atout décisif pour nos clients :

- Les fidèles depuis de nombreuses générations, comme ceux qui franchissent nos portes physiques ou digitales pour la première fois.
- A une seule adresse, ils sont en mesure de concrétiser tous leurs projets. Ceux d'aujourd'hui. Ceux de demain.

... dans un marché qui perd en variété

La disparition de la deuxième grande banque du pays a porté un coup sévère à la diversité du paysage bancaire suisse. Elle se ressentira peu dans les segments de masse.

Dans des niches d'activité plus techniques et complexes, elle aura des répercussions marquées, avec de moindres alternatives et des prix probablement plus élevés.

Le Groupe BCGE pourrait se réjouir de la réduction de la pression concurrentielle. Ce serait une méprise.

Si la pluralité est une richesse au sein d'un établissement universel, elle l'est tout autant pour ses marchés. Elle force ses participants à rester efficaces et compétitifs, à se projeter, à innover.

La pluralité est une réalité et une aspiration constante du Groupe BCGE, dans son positionnement et dans les conditions auxquelles il se confronte au quotidien. C'est ce qui a fait et fera son succès. Nous espérons que vous la percevez lorsque vous interagissez avec nous, et qu'elle vous donne pleine satisfaction. ■

30^e Assemblée générale

Genève, le 23 avril 2024 – La Banque Cantonale de Genève a tenu sa 30^e Assemblée générale ordinaire. Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des propositions.

Une création de valeur constante au profit de la communauté et des actionnaires

L'Assemblée générale :

- A procédé à la répartition du bénéfice disponible de CHF 223.6 mios. CHF 46.8 mios ont été répartis entre les actionnaires publics et les plus de 15'000 actionnaires privés et institutionnels.
- A approuvé le dividende de CHF 6.50, en hausse de 18% et a voté, conformément à ses statuts, le versement de CHF 9.4 mios au Canton, au titre de l'attribution spéciale à l'Etat de Genève.

La BCGE a ainsi distribué une somme totale, y inclus les impôts, de CHF 85.8 mios aux collectivités publiques pour l'exercice sous revue.

Les actionnaires ont également approuvé le rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) 2023.

Un modèle d'affaires qui a fait ses preuves

Manuel Leuthold, Président du Conseil d'administration, a relevé que le modèle



d'affaires de la Banque, bien diversifié et proche de l'économie locale a, encore une fois, fait ses preuves.

Il a également souligné la transition réussie à la tête de la Direction générale entre Blaise Goetschin et Nicolas Krügel, qui illustre la pérennité de l'institution.

"La BCGE a tout d'une grande"

Nicolas Krügel, Président de la Direction générale, a mis l'accent sur 4 éléments-clés pour le Groupe BCGE :

- La performance opérationnelle solide et diversifiée, obtenue par une saine balance des activités entre crédits et gestion des avoirs déposés.

- Une gestion prudente de la liquidité, qui permet à la Banque de faire face aux fluctuations normales des affaires, ainsi qu'à des situations extrêmes.

- La bonne capitalisation de l'établissement, avec le franchissement du cap des CHF 2 milliards de fonds propres.

- La qualité élevée des actifs, obtenue par une haute diversification des expositions et une limitation du risque de concentration. ■

Agenda

- 29 avril 2025 : Assemblée générale ordinaire de la BCGE.

Nouvelle membre au Conseil d'administration



Melina Dimitrakakis a été désignée Membre du Conseil d'administration par le Conseil d'Etat du Canton de Genève, en remplacement de Michel Pasteur (fin de mandat).

Titulaire d'un Master en Droit et d'un Certificat en Compliance management de l'Université de Genève, Melina Dimitrakakis dispose de connaissances élargies dans le domaine de la conformité. Elle débute sa carrière en 2003 auprès de l'Union Bancaire Privée, en qualité de Compliance Officer. Entre 2007 et 2018, elle occupe des postes de Compliance Manager et Chief Compliance Officer auprès du groupe Pictet. En 2018, elle fonde Swiss Compliance Services.

Rapport de gestion et Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise 2023

Ces rapports informent sur les résultats financiers de l'exercice écoulé, ainsi que sur les évolutions et les réalisations de l'institution, les grands projets, la gouvernance et les principales politiques, y compris les thématiques déontologiques et environnementales.

Le rapport RSE, qui constitue la 2^e partie de ce document, rend compte de la responsabilité sociétale de la BCGE et expose l'état des lieux, au 31 décembre 2023, de l'intégration des questions non-financières dans le modèle d'affaires de la Banque. Il commente les contributions de l'institut à ses parties prenantes. Ce rapport a été préparé en s'appuyant sur les standards du Global Reporting Initiative (GRI). ■



En savoir plus

- bcge.ch/fr/rapports-financiers



- bcge.ch/fr/actionnaires-investisseurs



Résultats stables après le record de 2023

L'excellente dynamique commerciale permet au Groupe BCGE d'afficher un résultat stable après l'exercice record de 2023. Le positionnement stratégique de la Banque lui permet de capter le dynamisme, tant domestique qu'international, de l'économie genevoise.

- **Le résultat opérationnel et le bénéfice net** sont résilients, à respectivement CHF 137 mios (-0.3%) et CHF 116 mios (-0.7%). Les actifs gérés et administrés progressent à CHF 36.6 mias (+3.8%), de même que les créances sur la clientèle et hypothécaires, à CHF 19.9 mias (+3.5%). Les fonds propres sont en renforcement continu à CHF 2.2 mias (+3.0%) et le taux de couverture des fonds propres s'établit à 16.7%.
- **Les charges d'exploitation** de CHF 150 mios (+5.9%) sont le reflet de l'élan commercial de la Banque, qui renforce ses équipes et maintient ses investissements dans la digitalisation, la sécurité et la transition énergétique.
- **L'effectif du Groupe a progressé** de 25 nouveaux postes pour atteindre 942 collaborateurs (équivalent temps plein).
- **Le cours de l'action BCGE** a continué sa forte progression durant le premier semestre 2024 et termine la période à CHF 290.00, en hausse de 29%. La capitalisation boursière rejoint progressivement la valeur des fonds propres. La valeur intrinsèque correspond à un cours de CHF 312.30.

Les résultats du 1^{er} semestre 2024 reflètent la capacité du Groupe à créer durablement de la valeur pour ses clients et pour ses actionnaires.

Pour 2024, la Banque s'attend à un résultat légèrement inférieur à l'exercice record de 2023, sauf dégradation conjoncturelle importante. ■

En savoir plus

- Lire le communiqué de presse : bcge.ch/fr/news



Agenda

- **11 mars 2025** : publications des résultats de l'année 2024.

Résultats semestriels du Groupe BCGE au 30 juin 2024



Conjoncture

Situation conjoncturelle de l'année en cours et prévisions

Scénario macro	PIB ¹		Inflation		Taux de chômage	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Suisse	1.4	2.0	1.4	1.6	3.1	3.0
Genève	1.4	2.3	1.0	1.6	4.9	4.8
Zone euro	0.9	1.9	2.7	2.7	6.5	6.2
Etats-Unis	2.5	2.8	3.4	3.1	4.1	4.0

Taux directeurs	10.09.2024	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	1.25	1.00	1.00	1.00
Zone euro	4.25	3.50	3.00	2.75
Etats-Unis	5.50	5.00	4.25	4.25

Taux à 10 ans	10.09.2024	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	0.47	0.60	1.20	1.30
Zone euro	2.17	2.40	2.50	2.80
Etats-Unis	3.72	4.00	4.50	5.00

Devises et pétrole	10.09.2024	3 mois	12 mois	18 mois
EUR/CHF	0.94	0.97	1.00	0.96
USD/CHF	0.84	0.87	0.89	0.86
EUR/USD	1.11	1.12	1.12	1.12
Pétrole-Brent (USD/baril)	72	95	105	105

Source: Refinitiv Datastream et BCGE

Note: les données ci-dessus s'appuient sur des statistiques et des informations dignes de foi; elles ne sauraient toutefois engager la responsabilité de la Banque Cantonale de Genève.

¹ Le PIB est la mesure de la performance économique d'un pays ou d'un territoire la plus utilisée. Cet indicateur économique essentiel permet d'analyser l'évolution dans le temps et d'effectuer des comparaisons entre régions. Il fait aussi l'objet de prévisions permettant aux responsables de l'économie privée et aux leaders politiques de mieux préparer leurs décisions et de piloter leurs projets.

L'économie genevoise en bref

Date de rédaction 09.08.2024. Par Aline Yazgi.

L'indice des prix à la consommation reste stable

Depuis début 2024, l'inflation s'est tassée, tendance déjà débutée l'année précédente (pour mémoire, la variation annuelle moyenne s'était établie à 1.9% en 2023). A l'exception de février (+0.8%), les variations mensuelles étaient proches de zéro, avec même une totale stabilité en juin et en juillet.

Par conséquent, depuis mars, l'indice genevois des prix à la consommation est passé sous la barre de 1% en moyenne annuelle. L'année 2024 devrait donc rester marquée par un contexte inflationniste maîtrisé. ■

Inflation des prix à la consommation

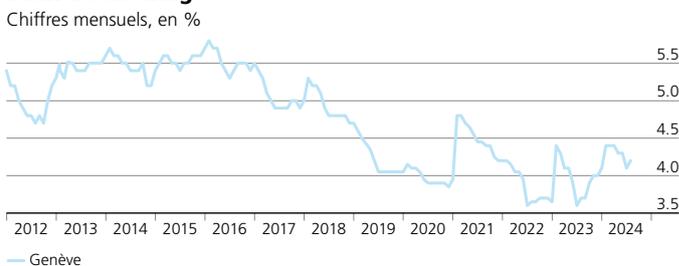


Source : Office Fédéral de la Statistique / Office Cantonal de la Statistique – Indice des prix à la consommation

Faible hausse du chômage

En 2024, le taux de chômage à Genève s'est à nouveau établi au-dessus de la barre des 4%, contrastant avec la parenthèse débutée en mai 2022 et terminée en octobre 2023, qui affichait des taux particulièrement bas (notamment 3.5% en juin 2023, un plancher qui n'avait jamais été atteint depuis 1992). Le nombre de chômeurs inscrits a dès lors franchi le cap des 10'000 personnes. Toutefois, le chômage n'augmente que faiblement (voire décroît, comme entre mars et juin 2024) et le nombre d'emplois proposés dans le Canton progresse (+0.9% au premier trimestre); ce qui laisse prédire un taux annuel moyen plutôt stable pour l'ensemble 2024 et relativement proche de ce seuil des 4%. ■

Taux de chômage



Source : Secrétariat d'Etat à l'Economie / Office Cantonal de l'Emploi

L'hôtellerie affiche de réjouissants records

Depuis plusieurs trimestres, l'hôtellerie genevoise affiche des chiffres étincelants. Après avoir clôturé 2023 sur un nombre de nuitées sans précédent (plus de 3.5 mios, soit un total de 10% supérieur au précédent sommet, datant de 2018), les 6 premiers mois de l'année 2024 ont continué à se montrer réjouissants. Avec près de 1.8 mio de nuitées, les quelque 120 établissements hôteliers du Canton ont enregistré un niveau historique pour un premier semestre, en hausse de 7.6% par rapport à la période correspondante de 2023. A titre de comparaison, à Zurich, dont le profil du secteur touristique est similaire à celui de Genève, l'augmentation n'a été "que" de 3.9%, tandis qu'au niveau suisse elle s'est établie à 2.4%. On notera qu'au printemps, Genève a été particulièrement plébiscitée par les hôtes provenant de Suisse, dont les nuitées ont bondi de 18.9% pour atteindre les 274'300 unités entre avril et juin, un nombre record tous trimestres confondus. Les personnes provenant de l'étranger, qui représentent plus de 70% des nuitées, ont également été plus nombreuses, mais dans une moindre mesure (+6.5%). ■

Nuitées hôtelières



Source : Office Fédéral de la Statistique – OCSTAT

Statistiques

Plus de chiffres ?

Le Mémento statistique du Canton de Genève, réalisé par l'Office Cantonal de la Statistique (OCSTAT), édité avec le soutien de la Banque Cantonale Genève, propose une synthèse des statistiques disponibles sur le Canton de Genève et ses Communes. ■



Pour le consulter

- statistique.ge.ch/statistique/tel/publications/2024/donnees_generales/memento/dg-ms-2024.pdf



Industrie 4.0 ou bulle technologique ?

A l'heure où les signaux de l'activité et de l'inflation soufflent encore le chaud et le froid, où les risques politiques et géopolitiques sont à nos frontières, la résilience des marchés financiers étonne ou inquiète. Inflexion des banques centrales et amélioration de la visibilité et des perspectives d'activité des entreprises en sont les principaux ingrédients. (date de rédaction : 23.07.2024)



Valérie Lemaigre
Cheffe Politique d'investissement
et Economiste en chef, BCGE

A souligner, la dominance confirmée des principales valeurs technologiques américaines notamment, tirée par l'avènement de l'Intelligence Artificielle (IA). L'envolée du titre Nvidia, qui contribue pour plus de 30% de la performance du S&P depuis le début de l'année, en est le fer de lance.

Alors, bulle technologique ou industrie 4.0 ?

Dans le camp de la bulle technologique, les observateurs de la capitalisation boursière de Nvidia, dépassant USD 3 milliards (soit près de 10% du revenu annuel des Etats-Unis, le PIB), et dont la valeur a été multipliée presque par 10 en une année. Cette envolée doit toutefois être distinguée de la hausse des valeurs technologiques industrielles comme Microsoft ou Apple, qui ont finalement limité leur hausse à environ 30% depuis les plus hauts de 2021.

Dans le camp de l'industrie 4.0, les observateurs de l'avènement de l'IA analysent une nouvelle forme de productivité entre la machine et l'humain, qui pourrait se déployer en particulier dans les services aux entreprises (services bancaires) ou à la personne (santé); une nouvelle ère décryptée par les plus grands centres de recherche nationaux et internationaux. Les conclusions suggèrent un potentiel important d'accélération de la productivité, reposant sur un pilier historiquement déterminant : l'investissement en propriété intellectuelle, reprenant la R&D (recherche fondamentale académique et appliquée industrielle), ainsi que la technologie (*software* et *database*).

Parmi les 2'500 sociétés mondiales répertoriées en 2022 comme principales contributrices à la recherche appliquée, la tech américaine figure parmi les 10 premiers investisseurs mondiaux (Microsoft, Apple, Meta, Alphabet, etc.). 52 sociétés suisses sont représentées et les 2 fleurons pharmaceutiques helvétiques (Roche et Novartis) sont au coude à coude avec les

géants de la pharma et de la tech américaines. Ces grandes sociétés n'ont manifestement pas été empêchées dans leurs investissements par le resserrement des conditions de financement et inscrivent déjà une page déterminante de la croissance future face au cycle conjoncturel et aux transitions structurelles (démographique et énergétique).

Les Etats-Unis marquent à nouveau leur avance économique significative, alimentée par la productivité issue des investissements de propriété intellectuelle. La part de leur valeur ajoutée a continué de progresser dans les périodes de crises et compte pour 1/4 de la création de richesse annuelle mondiale (PIB), au détriment de la zone euro, atteignant moins de 14% en 2022. La Chine, tant questionnée sur sa dynamique économique interne, a dépassé la zone euro et avoisine 18%. En dépit des doutes, elle reste incontournable et dominante dans les échanges internationaux, les chaînes de production, en se positionnant sur les technologies des transitions et leurs ressources indispensables.

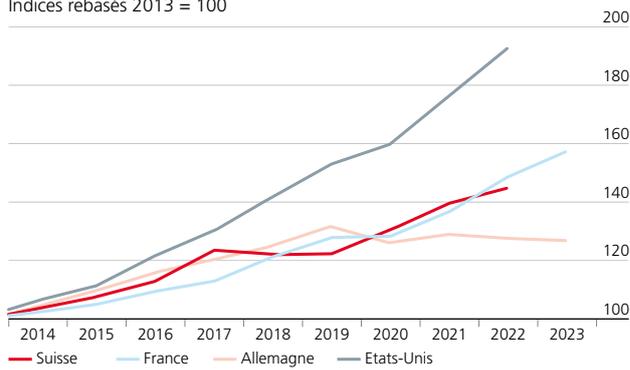
Accompagner les transitions en cours et les défis qu'elles engendrent, tels que le financement du vieillissement, les hausses de prix des métaux de l'industrie 4.0 et de la transition énergétique ou encore la montée des tensions géopolitiques, nécessite le retour de coûts de financement (taux d'intérêt) inférieurs à la croissance générée. Cette hypothèse permettrait de limiter la hausse du service de la dette, assurer sa soutenabilité. Ces éléments illustrent les besoins essentiels d'interaction et de coopération entre les autorités régionales et internationales, ainsi que d'analyses par tâtonnement des effets des politiques complexes à mettre en œuvre, monétaires ou budgétaires; un contexte difficile à apprécier par les électeurs, qui ont exprimé leur mécontentement et leur méfiance face aux gouvernements en place. L'agenda électoral ballotera encore pendant quelques mois le sentiment, dans l'attente des élections présidentielles américaines. Gageons que l'amélioration économique en cours permettra de limiter les conséquences des indécisions électorales sur le scénario structurel.

Au-delà de ces bruits politiques, appréciés comme des risques par la plupart des observateurs, les paramètres fondamentaux des actifs financiers se solidifient, à commencer par l'activité et la profitabilité des entreprises, ainsi que le potentiel d'accélération issu de l'extension de gains de productivité dans la plupart des secteurs. Confiants que ces marqueurs de croissance vont commencer à s'exprimer en 2025, le cycle haussier boursier, initié en novembre 2023 et jusqu'à présent assez exclusivement alimenté par l'innovation tech et la propriété intellectuelle IA, est encore très incomplet. La prudence à l'égard de l'engouement spécifique de Nvidia ne doit ainsi pas cacher le potentiel indéniable des autres géants investisseurs américains ou des autres sociétés prêtes à contribuer à l'augmentation de la productivité et ainsi de la profitabilité, à savoir les petites et moyennes entreprises (PME).

Entre bulle technologique et industrie 4.0, les marchés financiers n'ont pas encore tranché, n'excluant pas des excès de valorisation de certaines cibles très concentrées du marché américain. L'extension des gains de productivité et de profitabilité à l'ensemble de la cote donnera la réplique aux Cassandre. ■

Investissement en propriété intellectuelle

Indices rebasés 2013 = 100



Source : LSEG Datastream

Banques centrales et marchés obligataires

Il y a 2 ans, la hausse des taux d'intérêt mondiaux a brusquement mis fin à plus d'une décennie de "politique monétaire non conventionnelle". Or, les banques centrales restent des acteurs incontournables pour les marchés obligataires et l'évaluation de toutes les catégories d'actifs.

(date de rédaction : 31.07.2024)



Bernhard Urech
Directeur général, Loyal Finance AG, Zurich, filiale BCGE

Depuis la crise financière de 2008, les banques centrales peuvent fixer des taux directeurs nominaux négatifs et procéder à des achats massifs d'actifs financiers figurant dans leurs propres bilans, créant ainsi des taux d'intérêt réels négatifs (et pratiquant la répression financière). Cette "politique monétaire non conventionnelle" était une réalité pendant des années, celle de l'inflation maîtrisée.

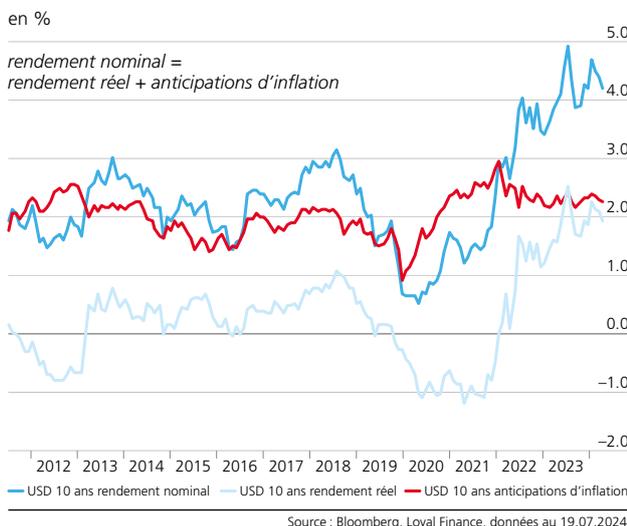
Puis, la pandémie de COVID-19 (avec un impact dramatique sur l'offre et la demande, suivie d'importantes mesures de relance), et la guerre en Ukraine, ont mis un terme abrupt à cette nouvelle réalité. Les banques centrales ont été surprises par la montée rapide de l'inflation et ont été contraintes d'effectuer un brusque revirement; avec pour conséquence un cycle de hausse des taux d'intérêt au niveau mondial, provoquant des pertes inédites sur les marchés obligataires en 2022.

Les marchés obligataires ont réagi au revirement des banques centrales par une augmentation massive des taux d'intérêt réels. Mais, les pressions inflationnistes classiques n'ont pas été prises en compte. Les anticipations d'inflation à long terme des marchés avaient déjà atteint un pic (modeste) en avril 2022 et n'ont fait que diminuer depuis: fait remarquable, étant donné que l'inflation a occupé le devant de la scène ces deux dernières années.

Il semble que le cycle de hausse des taux d'intérêt soit terminé. L'inflation a nettement baissé, mais elle reste rigide et se maintient à des niveaux élevés. Certaines banques centrales ont déjà commencé à baisser leurs taux directeurs (Suisse, Suède, zone Euro, Canada), d'autres sont sur le point de le faire (Etats-Unis). Entretemps, la croissance mondiale reste étonnamment robuste.

Autre particularité des marchés obligataires: la plupart des courbes des taux sont inversées depuis un certain temps déjà; c'est-à-dire que les taux d'intérêt à long terme sont inférieurs aux taux des banques centrales et aux taux à court terme. La durée de cette inversion surprend, aussi en comparaison historique. Les banques centrales sont conscientes que l'inversion de la courbe des taux a été, par le passé, un indicateur relativement fiable d'une récession imminente.

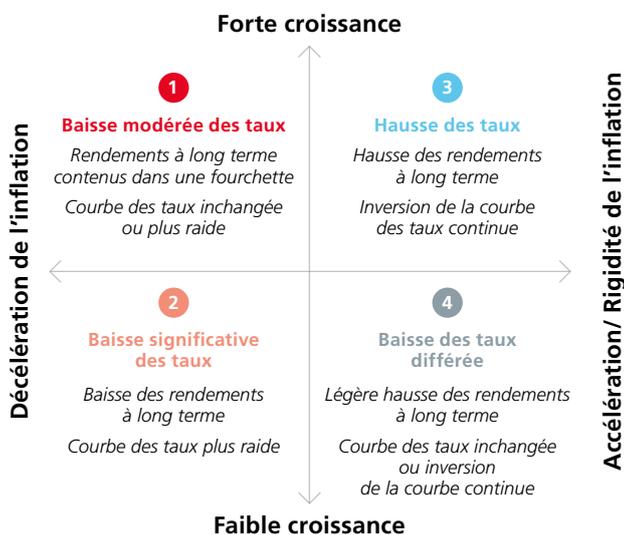
Taux d'intérêt réels, anticipation d'inflation et taux d'intérêt nominaux en USD USA



Quelles conclusions peut-on tirer de cet état des lieux et des particularités actuelles des marchés obligataires ?

- Considérant la rhétorique des banques centrales et la baisse significative des taux d'inflation, un cycle de baisse des taux d'intérêt relativement modeste et un "atterrissage en douceur" paraissent possibles (n°1 dans le graphique ci-contre).
- Au vu de l'inversion des courbes des taux mentionnée plus haut, les marchés obligataires semblent déjà avoir intégré ce scénario. Les taux longs auront donc tendance à évoluer latéralement et les courbes des taux deviendront de nouveau plus raides.
- Il existe des arguments en faveur d'une augmentation structurelle de la dynamique de l'inflation après des décennies de désinflation (démondialisation suite à l'augmentation des tensions géopolitiques, transition énergétique), mais il est probable que les effets de ces forces ne se feront sentir qu'à moyen terme et qu'ils n'auront que peu d'influence sur le cycle actuel.
- Avec les taux d'intérêt réels se situant à nouveau en territoire positif, les actifs à revenu fixe sont redevenus plus attractifs. ■

Particularités des marchés obligataires



Source : Loyal Finance

Emission d'un emprunt obligataire de type *social bond*

Le 22 mai 2024, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) a émis avec succès un emprunt obligataire de type *Social Bond*, d'un montant de CHF 100 millions, de maturité 6 ans et offrant un coupon fixe de 1.60%. Pour des raisons de transparence, la Banque a tenu à ce que cet emprunt se conforme aux principes de l'International Capital Market Association (ICMA – icmagroup.org).

La BCGE reconnaît que le secteur bancaire a un rôle à jouer dans la transition vers des économies plus responsables, tant par sa gestion des risques et des actifs financiers que par ses produits et services. **En émettant son 1^{er} emprunt obligataire de type *social bond*, le 3^e du genre en Suisse¹, la Banque fait la lumière sur une partie de son activité: le (re-)financement de projets d'utilité publique, entre autres, le financement d'immeubles de logements à loyer contrôlé ou modéré, d'établissements spécialisés en faveur des séniors (EMS, IEPA), d'hôpitaux publics, etc.**

Afin de témoigner, auprès de ses investisseurs de la crédibilité de son approche, la BCGE a convenu d'appliquer à son emprunt les principes de l'International Capital Market Association (ICMA). Ce qui a nécessité de constituer un cadre de référence définissant les critères précis des projets éligibles au financement et répondant au caractère social de l'emprunt.

Elle a également recouru aux services de la société ISS Corporate, qui a, au travers de son rapport d'audit, confirmé la conformité du document aux normes de l'ICMA et de la démarche encadrant l'émission "sociale". Un comité d'investissement, spécialement créé pour constituer et gérer le portefeuille de projets éligibles, se réunira trimestriellement. Il s'engage à publier, annuellement, un rapport faisant la transparence sur la conformité des projets aux normes de l'ICMA.

Une opération exigeante, en *sole lead*

Dans le cadre de l'émission de l'emprunt obligataire "social", la BCGE a agi sans recourir à l'aide d'établissement tiers (*sole lead*). Cela a pu être atteint, car la Banque est représentante agréée auprès de la Bourse; un statut accordé uniquement aux établissements disposant d'experts qualifiés suffisamment compétents pour mener à bien une opération de cotation d'instrument financier.



Experts BCGE: Yann Boislard Responsable ALM et Trésorerie / Damien Contamin, Non-financial risk manager, Responsable RSE / Brice Tétrel Spécialiste Marchés financiers et trésorerie.

Le processus d'émission et de cotation d'un emprunt "social" a répondu à des exigences de temporalité impliquant des étapes particulièrement rigoureuses:

- La *desk* ALM et Trésorerie de la Salle des marchés de la BCGE a coordonné le lancement de l'opération sur le marché obligataire suisse, en organisant un appel de fonds auprès des principaux investisseurs institutionnels et gérants obligataires suisses.

Les demandes de souscription émanant de ces investisseurs ont rapidement dépassé le montant recherché et ont permis de conclure l'opération en moins d'une heure, aux conditions précisées ci-dessus.

- La gestion des aspects documentaires a constitué une partie importante du processus de cotation.

En effet, dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire de type "social", un *pack* documentaire, au contenu réglementé, est mis à disposition des investisseurs, répondant à l'ensemble de leurs interrogations et favorisant leur décision.

- Enfin, est intervenue la phase technique de titrisation et d'admission de l'instrument obligataire dans le système de *settlement* de la SIX Swiss Exchange.

Ceci a permis d'assurer le service financier de l'émission, c'est-à-dire la gestion de l'ensemble des flux financiers relatifs au financement mis en place (mise à disposition des fonds, remboursement du capital et paiement des intérêts). Cette dernière phase a reposé sur une coopération transversale avec les équipes au sein du *Back-office*.

En réussissant à émettre seule, un des tout premiers emprunts "sociaux" cotés à la SIX Swiss Exchange, la BCGE est devenue, en Suisse, un des acteurs les plus audacieux en matière d'émissions obligataires.

Il s'agit de l'illustration de la considération dont fait preuve la Banque à l'égard de la dimension sociale et des compétences pointues dont disposent ses équipes en matière d'émission. ■

¹ C'est seulement la 3^e émission d'un *social bond* par un émetteur suisse, après les émissions du Canton de Bâle et de la Banque Cantonale de Bâle en 2022.

Diversification performante par une allocation au *private equity*

Le *private equity* ou capital-investissement est une forme d'investissement dans le capital de sociétés non cotées en Bourse, visant à soutenir le développement et la croissance de ces entreprises – qui représentent environ 85% du nombre total des entreprises dans le monde¹ – en leur apportant des fonds propres. Les investissements dans le *private equity* peuvent se faire via du *venture capital* (capital-risque) pour les jeunes entreprises innovantes ou via du *buyout* (opérations de rachat) pour les entreprises plus matures. Cette classe d'actifs, principalement destinée aux investisseurs institutionnels et aux *family offices*, s'ouvre depuis quelques années aux investisseurs privés.



Christophe Borer
Responsable Private equity office, BCGE

Le *private equity* s'impose comme une classe d'actifs incontournable pour les investisseurs qui cherchent à optimiser leurs portefeuilles, tout en diversifiant leurs risques.

Il offre des rendements potentiellement élevés, souvent supérieurs à ceux des marchés publics, en contrepartie d'un horizon d'investissement plus long et d'une liquidité réduite.

Il se réalise directement ou via des sociétés ou des fonds spécialisés.

La performance supérieure des marchés privés

Une des raisons principales de l'attrait du *private equity* est sa performance supérieure.

Depuis les années 2000, ces investissements ont affiché un taux de rendement interne (TRI) moyen de 11.0%, comparé à 6.9% pour les actions cotées en Bourse². Cette performance est due à plusieurs facteurs :

- Les gestionnaires s'impliquent activement dans la gestion des entreprises dans lesquelles ils investissent, apportant non seulement des capitaux, mais aussi des compétences et des réseaux. C'est ce qu'on appelle la **gestion proactive**.
- Contrairement aux entreprises cotées, les sociétés détenues peuvent se concentrer sur des stratégies à long terme, sans les pressions trimestrielles des résultats financiers. Ce qui offre une **flexibilité structurelle**.
- Les fonds travaillent étroitement avec les entreprises pour améliorer leurs opérations, réduire les coûts et optimiser les processus, créant ainsi de la valeur. Ce qui apporte une **amélioration opérationnelle**.
- La gouvernance des entreprises et la structure de rémunération des *managers* et des investisseurs est alignée et s'oriente vers une création de valeur pérenne de l'entreprise. Ce qui permet un **alignement d'intérêt par rapport à la gouvernance**.

¹ Source : JP Morgan.

² Source : CAIA, juillet 2022, *Long-term Private equity Performance 2000 to 2021*.

Les avantages d'une allocation au *private equity*

Une allocation au *private equity* dans un portefeuille d'investissement apporte plusieurs avantages :

- **Une diversification du portefeuille** : la part du portefeuille investie en *private equity* apporte une diversification, en ce que sa performance n'est pas directement corrélée à la performance des marchés cotés.
- **Un horizon d'investissement à long terme** : cela peut être particulièrement bénéfique pour les investisseurs ayant un horizon temporel à long terme.
- **Une diversification sectorielle et géographique** : le *private equity* peut constituer un complément précieux à un portefeuille d'investissement bien diversifié. Il offre des avantages uniques en termes de diversification sectorielle et géographique.
- **Une réduction de la volatilité et du potentiel de baisse de valeur**. L'analyse montre qu'une allocation en *private equity* réduit la volatilité et offre une plus grande résilience lors des corrections de marchés.
- **Un potentiel de rendement attractif** : en contrepartie de la faible liquidité, les actifs non cotés offrent une surperformance par rapport aux actifs cotés.

Les enjeux du *private equity*

Le *private equity* présente néanmoins des enjeux. La sélection des bons gérants de fonds est cruciale pour assurer la performance escomptée. Mais contrairement aux marchés cotés, il s'agit de fonds fermés, qui choisissent la plupart du temps leurs investisseurs (*Limited Partners*). Une fois la sélection faite, il s'agit d'obtenir une allocation dans ces fonds, ce qui n'est possible que par des investisseurs qui déploient des sommes importantes et de manière récurrente dans cette classe d'actifs. La relation jouera un rôle essentiel pour obtenir ces allocations.

Les investisseurs actifs depuis longtemps dans ce marché ont ainsi un avantage pour sécuriser des allocations dans les meilleurs fonds. Il s'agit d'une certaine manière d'une prime à l'ancienneté. Par ailleurs, l'illiquidité des investissements en *private equity* signifie que les investisseurs doivent être prêts à engager des capitaux pour des périodes prolongées, parfois jusqu'à 15 ans ; ce qui nécessite d'avoir un horizon d'investissement pas toujours en adéquation avec les cycles d'investissement des investisseurs privés.

En contrepartie, les investisseurs peuvent accéder à des entreprises innovantes et en croissance, souvent avant qu'elles ne deviennent des géants de leur secteur.

En pratique

Retour sur un événement organisé par la BCGE: "Place d'une allocation en *private equity* pour une fondation de prévoyance professionnelle".

Christophe Borer, Responsable Private equity office et **Manuel Leuthold**, Président du Conseil d'administration de la BCGE, ont accueilli, dans les locaux du siège au Quai de l'Île, 3 acteurs majeurs de référence parmi les institutions de prévoyance.

Objectif: partager leurs bonnes pratiques devant une assemblée de clients institutionnels de la BCGE, sur le rôle et la contribution des investissements en *private equity* dans l'allocation stratégique des portefeuilles de caisses de pension.

Nicolas Nussbaum, ancien directeur adjoint de CAP Prévoyance, a évoqué les réflexions qui ont conduit l'institution à doubler son allocation en *private equity* en 2021 et à mettre en œuvre la stratégie y relative.

Nicolas Schaeppi, gestionnaire *Private equity* chez Retraites Populaires, a apporté son expertise accumulée au cours de plus de 20 ans d'investissements dans ce domaine.

Graziano Lusenti, fondateur et directeur de Lusenti Partners, a abordé les considérations essentielles à prendre en compte dans le cadre d'une revue ALM.

Cette rencontre a permis de souligner l'importance croissante des investissements en *private equity* et d'ouvrir des discussions autour des défis et des opportunités liés à cette classe d'actifs.



Nicolas Schaeppi, Graziano Lusenti, Manuel Leuthold, Christophe Borer et Nicolas Nussbaum.

L'investissement en *private equity* permet d'étendre considérablement le champ des possibilités

Le *private equity* s'impose comme une classe d'actifs de plus en plus essentielle dans la construction d'un portefeuille diversifié cherchant à obtenir le meilleur ratio de performance pondérée aux risques. Il faut toutefois noter qu'il s'agit d'un investissement de long terme, qui ne devrait constituer qu'une part raisonnable de la part actions d'investissement.

La BCGE, au travers de son unité Private equity office dispose d'une expertise et d'une expérience approfondie pour aider les investisseurs institutionnels, les *family offices* et les investisseurs privés à élaborer et à gérer des portefeuilles.

Active depuis plus de 15 ans sur ce marché, la Banque a développé des solutions d'investissement et a aidé ses clients à naviguer dans ce domaine parfois considéré comme complexe, garantissant une allocation optimale et une gestion prudente des risques, en ligne avec sa politique d'investissement dans l'économie réelle. ■

En savoir plus

• bcge.ch/fr/private-equity



La BCGE enrichit son offre en ligne de produits de placement

Depuis fin 2023, les clients peuvent souscrire un mandat de gestion de fortune Best of en ligne. Disponible sur Avantageservice.ch, l'Espace Client ou BCGE.ch, le fer de lance de la gestion de fortune *made in* BCGE complète la gamme du programme de fidélité Avantage service accessible en ligne.



Abdelhak Belkaïd Abdi
Responsable Produits personnes physiques (Marketing), BCGE

Quel est l'objectif recherché avec le lancement de la commercialisation du mandat Best of en ligne ?

L'objectif majeur est de compléter la gamme de prestations du programme Avantage service accessible en auto-équipement¹.

Après avoir mis à disposition la possibilité de souscrire en ligne un compte BCGE Epargne, un Prêt hypothécaire, un Plan d'Epargne Fonds prévoyance (PEF EP3), des actions de la Banque ou des parts de fonds de placement Synchrony, le **mandat de gestion de fortune Best of vient compléter l'offre disponible en ligne.**

Quels sont les défis que vous avez dû relever ?

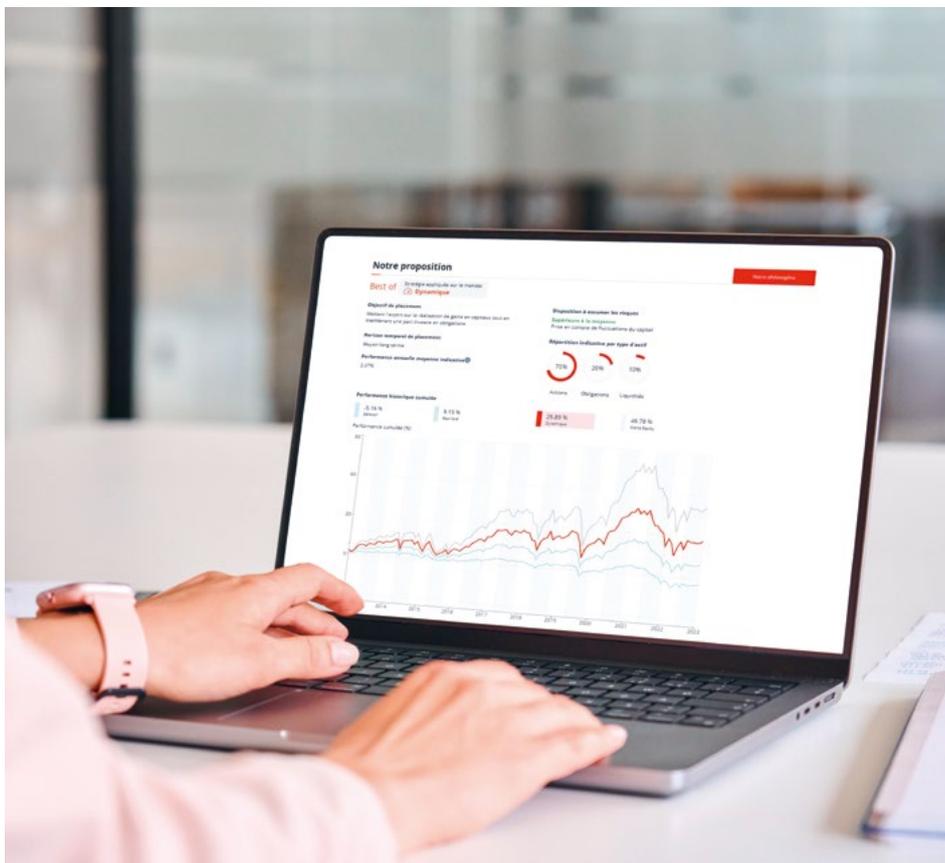
- Répondre aux besoins d'une clientèle autonome, curieuse et expérimentée en gestion de fortune.

Nous avons repensé la page de présentation du mandat Best of, en mettant à disposition du client les principales informations recherchées, notamment les stratégies disponibles, les performances historiques, les avantages réservés à la Communauté Best of et la tarification.

- Simplifier le parcours client.

Donner la possibilité de souscrire un mandat Best of en ligne permet à la

© insta_photos



Banque de se différencier et de proposer à ses clients un déroulé efficient pour un produit haut de gamme.

Ces évolutions ont nécessité des simplifications bénéficiant également aux clients se rendant dans l'une des 21 agences ou dans une des succursales de la BCGE (Lausanne, Bâle, et Zurich), pour souscrire le même produit.

Le client peut finaliser, en toute sécurité, la souscription du mandat en 15 à 30 minutes selon les types de cas, y compris la signature des documents contractuels.

- S'adapter aux changements réglementaires en matière de finance responsable.

Nous avons pris en compte les nouvelles obligations fixées par l'Association Suisse des Banquiers (ASB), permettant de répondre au plus près des besoins des clients, grâce à notre gamme de mandats Best of, Best of Swiss Economy ou Best of ESG².

Quelles sont les prochaines innovations attendues ?

Nous savons que beaucoup de nos clients s'équipent en ligne, tout en appréciant une relation de proximité.

- C'est pourquoi, nous continuons à proposer de nouveaux services en ligne, qu'ils pourront, s'ils le souhaitent, finaliser de manière autonome ou avec l'accompagnement d'un Conseiller.
- Nous travaillons aussi sur la possibilité de renouveler le profil de risque d'investisseur en ligne, afin de s'assurer que la stratégie appliquée dans la gestion active du mandat est alignée avec la situation actualisée de nos clients.
- Nous souhaitons également offrir la possibilité aux clients de la Banque de s'équiper depuis l'App BCGE Mobile Netbanking.

¹ Souscrivez votre mandat Best of en ligne en quelques minutes.



² • **Best of**: profitez de la performance des meilleures entreprises mondiales dans la devise de votre choix.

• **Best of Swiss Economy**: optez pour une stratégie dynamique, tout en investissant, en priorité, dans des actifs suisses.

• **Best of ESG**: maximisez les rendements financiers, tout en ayant un impact positif sur l'environnement et la société.

Pour aller plus loin

Pourquoi choisir un mandat de gestion Best of® ?

- Une **philosophie d'investissement clairement affichée** : capter les performances de l'économie réelle.
- Une **stratégie d'investissement éprouvée** : investir selon les grandes orientations de l'économie.
- Des **règles strictes de sélection des valeurs** : rechercher la performance chez les meilleurs gérants externes.
- Des **portefeuilles gérés de manière continue** : des experts dédiés.
- Une **gestion claire et transparente** : tarification forfaitaire, rapports trimestriels de performance.
- Une **résilience de plus de 20 ans** : plus de 7'000 clients font confiance à la BCGE.

Améliorez le rendement de votre épargne avec


AVANTAGESERVICE.CH

Souscrire aux prestations suivantes, c'est bénéficier **jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires**

- Mandat de gestion Best of : **+0.5%**
- Prêt hypothécaire : **+0.5%**
- Actions BCGE : **+0.5%**
- Epargne (apport net) : **+0.25%**
- Epargne 3 ou fonds Synchrony : **+0.25%**

Conditions : voir le règlement Avantage service disponible auprès de votre Conseiller ou sur bcge.ch. ■

Entreprises, disposer des bons outils digitaux, gage d'efficacité et gain de temps

Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez réduire les risques en matière de paiements et d'encaissements, accélérer le traitement de vos ordres de paiement ou encore gérer vos transactions financières. Focus sur les solutions digitales à votre disposition.

Connexion directe et sécurisée, la première étape

Qu'elles soient spécialisées dans la fourniture de produits ou de services, les entreprises gèrent au quotidien des opérations multiples : facturation, encaissements, paiements... Pour leur permettre de simplifier leurs opérations et d'optimiser la gestion de leur trésorerie, il leur faut un lien direct avec leur banque.

BCGE Business link est la solution idéale pour créer une connexion directe et hautement sécurisée entre le logiciel financier de votre entreprise et la BCGE :

- Un outil permettant d'optimiser vos paiements en Suisse ou à l'étranger et la gestion financière de votre entreprise.
- Une plateforme performante pour l'échange de données financières de volume important.
- Une fonction multibanque qui contribue à une gestion précise des liquidités de votre entreprise et qui vous permet de consolider en un seul support les flux de capitaux pour l'ensemble d'un groupe.

En savoir plus sur BCGE Business link

- bcge.ch/fr/business-link-entreprises



Choisir un mode d'encaissement efficace et adapté pour optimiser les entrées de fonds

Toute activité commerciale exige de disposer de solutions d'encaissement adéquates. Il peut s'agir de dispositifs physiques comme l'émission de QR-factures ou l'utilisation de terminaux de paiement, dont la gamme ne cesse de s'élargir avec des applications de plus en plus nomades, n'utilisant parfois qu'un smartphone pour encaisser les paiements par carte bancaire ou via TWINT.

Les indépendants et les PME se dotent de plus en plus de solutions entièrement digitales pour accompagner la transformation des usages de leurs clients.

Par exemple, avec eBill, vous émettez des factures numériques, adressées directement sur la plateforme de banque en ligne de vos clients.

En savoir plus sur eBill

- bcge.ch/fr/ebill



Le payeur n'a plus qu'à les vérifier et à les valider, offrant ainsi une solution pratique et durable :

- Simple : plus besoin de saisir ou de scanner vos bulletins de versement. Pas de risque d'erreur.

- Rapide : payer vos factures en temps voulu, en un clic ou automatiquement, pour gagner encore plus de temps.
- Sécurisé : des factures fiables uniquement.

Un accompagnement expert à chaque étape

La multitude de ces dispositifs, ainsi que la complexité croissante des technologies peuvent être déroutantes pour les entrepreneurs à la recherche de la meilleure solution, ou du meilleur "mix" de solutions.

Afin que la digitalisation soit synonyme d'efficacité, la BCGE a constitué un pôle d'expertise dédié à l'accompagnement digital des entreprises.

Les spécialistes e-solutions Entreprises accompagnent le dirigeant pour l'aider à choisir et à mettre en place un tableau de bord de conduite financière et comptable hautement performant. ■

En savoir plus

- bcge.ch/fr/solutions-en-ligne-entreprises



Investissement immobilier en France, la BCGE répond aux questions d'un client

Le client: "Je souhaite investir dans un bien immobilier en France. Je me pose plusieurs questions, que j'ai adressées aux experts BCGE des financements en France".

La BCGE peut-elle m'accompagner pour mon projet d'achat immobilier en France?

La BCGE est dotée d'un centre d'expertise pour la mise en place et le suivi d'opérations immobilières en France.

Elle peut accompagner les clients aussi bien à titre privé, qu'à titre professionnel, pour des financements hypothécaires ou commerciaux.

En plus de ce centre basé à Genève, la BCGE possède une filiale en France, Banque Cantonale de Genève | France SA, partenaires privilégiés des professionnels de l'immobilier et du financement des entreprises, depuis 1993. Par son action quotidienne, elle renforce l'axe de développement économique franco-suisse au bénéfice des deux pays.

Avec son siège à Lyon, un bureau à Annecy et un à Paris, BCGEF participe, aux côtés des dirigeants d'entreprise et des opérateurs immobiliers, au financement de l'économie, principalement en Auvergne Rhône-Alpes et en Région Île-de-France.

Je souhaite acheter une résidence secondaire dans le Sud de la France, est-ce que la BCGE peut me financer?

La BCGE peut accompagner l'achat d'une résidence secondaire depuis Genève, partout en France. Seuls les DOM TOM et la Corse sont exclus de la politique d'affaires de la Banque.

Quelles sont les différences en termes d'apport de liquidités pour l'acquisition d'une résidence principale en France et en Suisse?

Les fonds propres attendus pour acheter sa résidence principale en France sont les mêmes que ceux que le client devrait prévoir pour l'acquisition de sa résidence principale en Suisse; soit 20%, plus les frais d'acte et de garantie dits frais de notaire, qui représentent environ 9%.

Pour constituer ces 20% d'apport, le client peut prélever de son épargne ou

de son compte 3^e pilier A, un montant minimum de 10% de la valeur du bien. Les 10% restants pourront être remis par nantissement ou retrait de son 2^e pilier.

En pensant au 2^e pilier, quelles questions concernant ma prévoyance dois-je me poser au moment de la demande de financement de ma résidence principale?

L'achat d'une résidence principale en France est le moment idéal pour faire un point sur sa situation financière d'aujourd'hui et son budget de demain.

Lors de la constitution de la dette, il est recommandé de penser à protéger son conjoint et ses enfants. En ce sens, l'emprunteur peut souscrire une assurance-risque pur, afin d'assurer un capital suffisant pour permettre de rembourser la dette en cas de succession, et ainsi être sûr de garantir un toit au-dessus de la tête de ses proches.

Cher client, la Banque Cantonale de Genève est votre partenaire financier pour vous accompagner.

Financement Clientèle entreprises France

© Alicia Gendron



Catherine Raphoz
Cheffe Clientèle
entreprises France
+41 (0) 22 809 21 93
catherine.raphoz@bcge.ch



Fabien Bienaimé
Conseiller expert
Financement entreprises
France
+41 (0) 22 809 32 43
fabien.bienaimé@bcge.ch



Jérôme Rey
Conseiller expert
Financement entreprises
France
+41 (0) 22 809 32 42
jerome.rey@bcge.ch

Le client: "Merci de m'avoir apporté ces réponses, qui démontrent que, grâce à la BCGE et à ses experts, je peux sereinement préparer et réaliser mon projet immobilier en France".

De plus, si le client souhaite utiliser des fonds de sa caisse de pension en apport, c'est le bon moment pour vérifier la pérennité de son équilibre financier.

En effet, la souscription d'une dette hypothécaire entraîne souvent des remboursements sur une période longue (quelques fois au-delà de l'âge légal de retraite).

Je suis propriétaire d'un bien immobilier en France, avec une dette existante. Est-il possible de l'augmenter pour financer des travaux ?

La Banque Cantonale de Genève peut reprendre la dette que le client avait souscrite auprès d'un autre établissement bancaire.

Pour réaliser cette opération, la BCGE finance un nouveau montant de prêt, qui sera utilisé pour rembourser le financement initial de la première banque.

En même temps, la Banque peut proposer un montant supérieur au capital restant à rembourser, qui sera disponible pour réaliser des travaux d'entretien ou une rénovation énergétique.

Elle peut également refinancer le bien immobilier du client, net de dette. Cette mise à disposition de liquidité pourra l'aider à financer ses nouveaux projets, par exemple pour un besoin de fonds propres complémentaires pour l'achat d'un bien en Suisse ou pour de nouveaux investissements sur les marchés financiers.

Je souhaite acheter un bien immobilier pour le louer ensuite. Est-ce possible? Les conditions d'octroi du financement sont-elles différentes ?

La Banque Cantonale de Genève peut accompagner les projets d'investissement locatif. Le financement pour les biens dont l'usage est locatif est proposé en euros afin de protéger le client contre tout éventuel risque de change.

La Banque évalue le montant du financement en fonction des fonds propres (20 à 25% au minimum), mais aussi en fonction du loyer qui sera perçu.

Ce prêt sera entièrement remboursé au fil des années (25 ans au maximum), principalement avec l'encaissement des loyers.

Si les biens que je souhaite louer sont achetés par une société, la Banque Cantonale de Genève peut-elle être mon partenaire financier ?

La BCGE accompagne le financement des sociétés comme des SCI, SARL de famille, SA. Une équipe d'experts est dédiée au montage de financements professionnels passant entre autres par des sociétés.

Je souhaite construire un bien immobilier en France, est-ce que la BCGE peut m'accompagner ?

Non, la construction d'un bien en France ne peut pas être financée par la Banque Cantonale de Genève au commencement du chantier.

La Banque pourra financer le bien en "vente en l'état futur d'achèvement" (sur plan), à l'étape de l'achèvement, soit quelques mois seulement avant la remise des clés.

La Banque pourra également proposer au client de refinancer ce bien une fois livré. La Banque Cantonale de Genève mandatera alors un expert, qui confirmera la valeur du bien immobilier neuf. Une fois cette expertise réalisée, la Banque pourra mettre en place un prêt, qui représente jusqu'à 65% de la valeur du bien et verser les fonds sur le compte du client pour rembourser son avance.

Dois-je rembourser le capital emprunté pour l'achat de mon bien immobilier en France ?

Oui, il est prévu que le crédit soit intégralement remboursé. L'amortissement se fait habituellement au rythme de 4% par année (25 ans), de manière trimestrielle.

Cet effort d'amortissement est une aide à la constitution de son patrimoine ou à la préparation de sa retraite.

Une fois le bien immobilier net de dette, il entre intégralement dans la fortune du client. Cela peut lui permettre d'avoir un lieu de vie net de charge financière, dans le cas d'une résidence principale, ou, dans le cas d'une résidence secondaire, un capital immobilier dont le client pourra profiter ou qui pourra être revendu s'il a besoin de liquidités.

Puis-je emprunter après mes 65 ans pour acquérir un bien en France ?

Oui, la Banque Cantonale de Genève pourra accompagner l'achat du client tout en préservant son budget familial, avec un financement à hauteur de 30% de la valeur du bien et un remboursement planifié sur 10 ans. ■

Nos experts sont à votre disposition pour discuter de votre projet.

Financement Clientèle privée France



Karine Albert
Responsable Financement
Clientèle privée France
+41 (0) 22 809 21 87
karine.albert@bcge.ch



Cristina Civitillo
Conseillère clientèle
experte en financements
Clientèle privée France
+41 (0) 22 809 30 83
cristina.civitillo@bcge.ch



Alexis Combaz
Conseiller clientèle
expert en financements
Clientèle privée France
+41(0) 22 809 34 05
alexis.combaz@bcge.ch

Préparer sa retraite en mode SMART

La retraite constitue une étape de vie majeure et représente un changement significatif de ses habitudes de vie. Lors de cette étape, les revenus diminuent de façon générale et les sources de revenus sont le plus souvent réduites. Afin de s'assurer une retraite agréable selon ses propres critères, mieux vaut adopter une approche stratégique le plus tôt possible.



Albert Gallegos,
Directeur Wealth solutions, BCGE

La retraite n'est pas simplement une fin de carrière, mais une nouvelle phase de vie, qui offre liberté et opportunités.

La méthode SMART permet de créer un cadre structuré pour la prise de décisions d'investissement et de planification de retraite. ■

Bien connue dans les domaines de la gestion de projet et du développement personnel, la méthodologie SMART peut être utile dans le cadre de la planification de sa retraite.

Elle permet de structurer les décisions d'investissement et les stratégies d'épargne, de manière à en optimiser les résultats et minimiser les risques.

Les 5 éléments constitutifs de la méthode SMART, appliqués à la préparation de la retraite, se déclinent comme suit :

S PÉCIFIQUE

Il s'agit de définir clairement l'objectif visé pour sa retraite, notamment l'âge de son départ à la retraite, le niveau de vie que l'on aimerait avoir et les sources de revenus nécessaires pour atteindre l'objectif fixé.

M ESURABLE

La planification de sa retraite est un processus qui s'étale généralement sur plusieurs années.

Il convient donc de fixer des étapes intermédiaires, qui permettent de mesurer les avancées accomplies et les éventuels écarts de trajectoire par rapport à l'objectif.

A TTEIGNABLE

L'objectif visé doit être atteint par l'utilisation des ressources et du temps à disposition.

Cela peut impliquer des ajustements dans sa stratégie d'épargne ou d'investissement.

R ÉALISTE

L'objectif doit être cohérent avec ses capacités financières et ses priorités.

On envisagera par exemple des investissements qui correspondent à sa propre tolérance au risque.

T EMPOREL

Il est important de fixer des échéances précises comme l'âge auquel on souhaite prendre sa retraite et le cheminement pour y parvenir, notamment l'usage de jalons qui permettent d'évaluer l'évolution de son portefeuille.

Etude de cas

A titre d'exemple, un objectif pourrait être de s'assurer d'un revenu stable une fois à la retraite.

Le chemin pour y parvenir consisterait en un investissement de CHF 500 par mois pendant 20 ans, dans un portefeuille diversifié, avec une part d'action de 80%, totalisant à l'échéance fixée CHF 120'000 (sans tenir compte des intérêts).

Si l'on reprend les 5 composants de la méthode **SMART**, voici ce que l'on obtient.

S PÉCIFIQUE

L'argent épargné est destiné exclusivement à la retraite.

M ESURABLE

CHF 500 par mois pendant 20 ans.

A TTEIGNABLE

Basé sur les dépenses et les revenus actuels.

R ÉALISTE

La somme épargnée n'est ni trop élevée pour prêter l'équilibre financier, ni trop faible pour manquer l'objectif fixé.

T EMPOREL

L'épargne s'effectue sur une durée précise, étalée sur une période longue. Ainsi, plutôt que de devoir trouver d'un coup CHF 120'000 au moment de la retraite (manœuvre difficilement réalisable pour beaucoup), une épargne plus modeste et régulière (réalisable pour un plus grand nombre) peut donner un résultat probant.

De plus, la réalisation d'un capital de CHF 120'000 dans le temps permet d'ajouter l'effet bénéfique des intérêts composés. Supposons un rendement moyen de 3% durant 20 ans, les CHF 500 investis par mois produiraient un capital de CHF 164'151.

Un rendement moyen de 4% aboutirait à CHF 183'390 et un rendement moyen de 5% à un capital de CHF 205'517.

Vous êtes curateur professionnel privé ? La BCGE vous accompagne.

Il peut arriver que le Tribunal de la protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) décide de placer certaines personnes sous curatelle, privée ou publique, afin de protéger leurs intérêts financiers. A Genève, si la fortune de ces personnes dépasse CHF 50'000, cette curatelle est confiée à des curateurs professionnels privés, tels que des bureaux d'avocats, des fiduciaires ou des notaires, qui se chargent de la gestion du patrimoine des protégés, avec l'aide de banquiers.



Frédéric Sugar
Ingénieur financier,
Financial assets advisory, BCGE

A travers les mesures de curatelle, une aide concrète peut ainsi être apportée aux protégés, indépendamment de leur volonté, pour des tâches administratives et financières qu'ils ne seraient pas en mesure d'accomplir eux-mêmes.

Les curateurs jouent un rôle essentiel dans cette approche, en veillant sur les intérêts des personnes les plus vulnérables.

De la gestion administrative et financière complexe à la prise de décisions délicates, en passant par la communication avec les parties prenantes et la gestion des conflits d'intérêts, leur rôle exige une expertise multidisciplinaire et une résilience face aux situations émotionnelles difficiles.

Parmi leurs nombreuses responsabilités, la gestion financière se distingue comme un défi majeur.

Dans ce contexte, la BCGE collabore étroitement avec les curateurs pour garantir la sécurité et la stabilité financière de leurs protégés. Communication transparente et bonne coopération permettent d'assurer une gestion financière éthique, responsable et conforme aux exigences de la loi.

Placements dans le cadre d'une curatelle

En Suisse, la gestion des placements financiers est soumise à des exigences strictes énoncées dans l'Ordonnance sur la gestion du patrimoine dans le cadre d'une curatelle ou d'une tutelle (OGPCT).

Lorsque le curateur souhaite placer le patrimoine de sa personne protégée, il doit s'assurer de le faire en respectant les exigences de cette ordonnance.

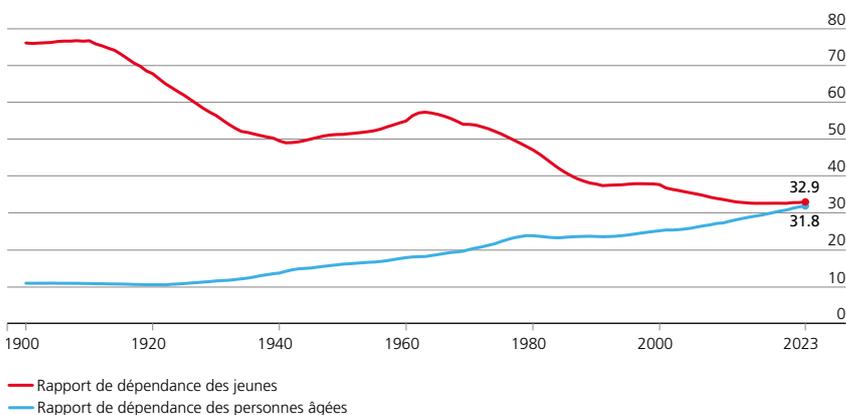
Gestion de plusieurs portefeuilles

Il n'est pas rare qu'un curateur se retrouve à gérer plusieurs portefeuilles

Evolution des rapports de dépendance

Rapport de dépendance des jeunes : personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des personnes âgées : personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans.



Etat des données : 05.06.2024

Source : OFS – ESPOP, RFP, STATPOP

à la fois. Cela exige une gestion minutieuse du temps et des ressources, car chaque protégé a des besoins financiers spécifiques.

Jongler avec la surveillance des investissements, la gestion des liquidités et le respect des exigences légales pour chaque portefeuille peut rapidement devenir une lourde tâche, nécessitant une approche personnalisée pour chaque cas.

Une solution optimale proposée par la BCGE

Pour gérer et traiter ces différentes problématiques, les curateurs peuvent compter sur la BCGE et son équipe d'experts: un point d'entrée unique, qui présente des solutions d'investissements répondant aux exigences de l'OGPCT.

Ainsi, la Banque aide les curateurs professionnels privés désignés, à établir des propositions de placement pour leurs protégés, qu'ils soumettent au TPPE pour validation.

Ces propositions permettront de couvrir les besoins courants des protégés, mais aussi leurs dépenses supplémentaires,

via notamment le fonds Synchrony Guardian pour les personnes sous curatelle. Avec la stratégie Guardian, tous les avoirs des protégés sont gérés de la même manière, avec une approche éthique, responsable et conservatrice, conforme aux exigences de l'ordonnance (OGPCT). ■

En pratique

Ecoutez les experts de la BCGE, qui présentent 2 études de cas, lors de l'émission "Vacarme" de la RTS – Les cordons de la Bourse



Envie d'en savoir plus et de connaître les solutions que la BCGE propose ?

- bcge.ch/fr/curateurs-tuteurs
- Pour prendre rendez-vous :
 - curatelles@bcge.ch
 - Tél.: +41 (0) 22 809 22 99



Les coulisses de la transformation du siège BCGE

Découvrez, en vidéos, les témoignages des équipes du projet de rénovation du siège de la BCGE, au Quai de l'Île, Genève, qui a rouvert ses portes début 2024, après 2 années de travaux.

Métiers d'art et de passion

L'entrée du siège de la BCGE est ornée d'un soleil, une pièce emblématique, qui fait partie des pièces d'origine du bâtiment, conservées lors de la rénovation.

Il a été restauré avec minutie par des artisans doreurs, maîtres d'art. Un métier de passion ancestral.

Plus de 120 heures de travail de préparation ont été nécessaires : sablage, couches d'apprêt, dorure en trois couches différentes, dépose de 2'500 feuilles d'or de 23.5 carats 84 x 84 cm, époussetage. La dorure s'est déroulée sur 4 jours, par 3 personnes. Cela a représenté un gros défi, étant donné que le soleil est vu de face comme de l'arrière. Le travail de dorure se fait de manière ancestrale, avec des techniques éprouvées. C'est un métier de passion.

Cette pièce emblématique, choisie par l'architecte du bâtiment, fait référence au "Soleil de Genève", que l'on trouve sur les armoiries de la République et Canton de Genève, associé à la devise "Post Tenebras Lux" ("Après les ténèbres, la lumière").

Cette devise symbolise l'émergence de la connaissance après une période d'obscurité, correspondant à l'époque où Genève est devenue un centre important de la Réforme. Cette métaphore évoque la renaissance intellectuelle de la Ville, porteuse d'espoir.

Découvrez sur [YouTube BCGE](#) la vidéo consacrée à sa restauration, par le Maître d'art des ateliers Gohard et sa fille, artisans doreurs.



© Alicia Gendron



Innovation

Découvrez sur  YouTube BCGE, la construction de la pièce-maîtresse au centre du hall du siège de la BCGE: le lustre Parhélie.



Concept et direction artistique: *Hymn*

Direction artistique, design et réalisation technique: *INT Studio*

2024, installation dynamique, 9240 LEDs, tiges en laiton, acier, aluminium, composants électroniques.

Parhélie réunit toutes les humeurs du lac Léman dans une même installation. L'œuvre réagit aux informations qu'offrent l'ensoleillement, la course du temps et les mouvements de la surface.

Toute la versatilité du Léman se trouve ici condensée, dans le jeu imprévisible des interactions entre ces trois dimensions.

Le temps

Le temps qui passe peut être lu à travers la position de la sphère lumineuse en fonction du moment de la journée. Allusion au passage de l'astre solaire sur le lac, les effets de lumière se diffusent d'Est en Ouest à travers la sphère.

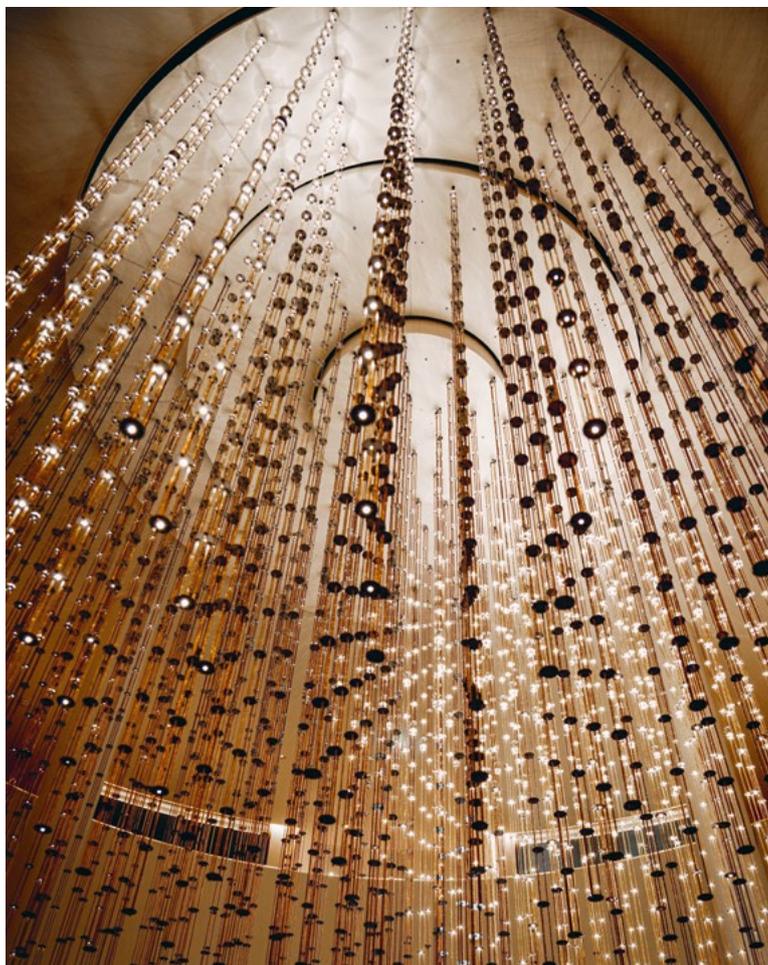
L'ensoleillement

Reflète en temps réel des moments météorologiques, la taille de la sphère et sa luminosité varient en fonction de l'ensoleillement sur les eaux du lac. Une correspondance avec le moment de la journée d'une part et de la quantité de nuages de l'autre.

Les mouvements de la surface

Le halo représente la surface du lac. Il donne une lecture de la force du vent sur le Léman. Les effets de son intensité agissent sur le mouvement et la luminosité de l'installation.

© Alicia Gendron



Le navire amiral de la Banque Cantonale de Genève est désormais opérationnel!

Cette réouverture d'ouvrage servant à la conduite de la Banque, à l'accueil et au service des clients, est une étape importante, qui s'inscrit dans le projet de long terme dans lequel la Banque Cantonale de Genève investit depuis plusieurs années.

En effet, plusieurs agences, réparties sur l'ensemble du territoire genevois, ont déjà fait l'objet de travaux de rénovation. Citons dernièrement, Vernier, Versoix, le Grand-Saconnex, Florissant. L'agence de Plainpalais est la prochaine sur la liste.

Au travers de ce projet de longue haleine, la BCGE souhaite souligner l'importance, pour elle, d'entretenir ses liens de proximité avec les Genevois et les entreprises qui constituent le tissu économique régional.

Cet emplacement, où se trouve son bâtiment amiral, au milieu du fleuve, en aval du lac Léman, a été une frontière entre l'Empire romain et le reste du monde. Il est devenu un carrefour commercial renommé, au centre d'une ville qui a vu son destin lié au développement du secteur bancaire.

Genève, aujourd'hui puissante place financière, a été de tout temps commerçante, accueillant financiers et négociants. La Banque participe depuis toujours à cette dynamique économique.

Avec son siège du Quai de l'Île et son réseau d'agences, de succursales et de filiales, elle est au cœur des échanges nationaux et internationaux, comptant parmi les banques *leaders* en Suisse.

Les coulisses

Plusieurs vidéos ont été réalisées (*FairyMotion*), qui présentent les coulisses d'un projet de transformation d'envergure, dont les caractéristiques sont transparence, sobriété, élégance, modernité, sécurité et confidentialité.

Pour les visionner: rendez-vous sur  YouTube BCGE | *Playlist* | Voyage au cœur d'une rénovation



A découvrir

- Le pilotage du projet
- Optimiser et moderniser les infrastructures
- Faire appel à des entreprises de l'économie régionale
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Conduire le projet
- Relever les défis et faire face aux contraintes
- Planifier et organiser les étapes du projet
- Mettre en place le concept
- Organiser et simplifier le parcours client
- Offrir une expérience client unique
- Accompagner les collaborateurs dans le changement
- Favoriser l'agilité et la proximité interne ■

Jeunes clients de la BCGE, découvrez la carte Stu !

La BCGE s'engage à améliorer l'expérience bancaire de ses jeunes clients, en leur fournissant des solutions financières innovantes et des avantages exclusifs.



Elle a le plaisir d'annoncer son nouveau partenariat avec la société Jaywalker, qui a développé un concept attrayant pour les jeunes de 12 à 25 ans, clients des banques cantonales et utilisateurs de la carte Stu.

La BCGE est la première banque cantonale romande à mettre en place ce programme déjà adopté par 16 banques cantonales suisses-allemandes. Ses jeunes clients, âgés de 12 à 25 ans révolus, pourront bénéficier de nombreux avantages avec la carte Stu, qui leur sera offerte, dans les mois à venir.

Avantages dont ils pourront bénéficier :

- **Des offres exclusives :** réductions auprès de commerçants Genevois et en Suisse.
- **Du cashback automatique :** chaque achat effectué avec la carte Stu chez les partenaires commerciaux permet de recevoir du *cashback*, aidant ainsi les jeunes clients à économiser de l'argent.
- **Des concours toute l'année :** les utilisateurs pourront prendre part à des concours pour tenter de gagner des bons d'achats, des articles de sport ou des iPhones.
- **Une application conviviale :** l'application Stu propose une vue d'ensemble de toutes les offres disponibles, du *cashback* accumulé en temps réel et des concours actuels.

La société Jaywalker a développé ce concept dédié exclusivement aux Banques Cantonales, qui leur font confiance depuis 17 ans. Restez à l'écoute pour plus de mises à jour sur ce programme excitant ! ■

Ateliers Netbanking pour seniors

En partenariat avec la Ville de Genève, la BCGE organise, pour la 2^e année, des conférences et des ateliers sur la thématique de la banque en ligne, qui se déroulent dans les locaux de la Cité senior, rue de Lausanne, à Genève.

Grâce à la présence de spécialistes de la Banque en ligne de la BCGE, ces ateliers permettent aux clients, non seulement de mieux connaître les spécificités des solutions digitales mises à disposition par la Banque, mais aussi de mieux exploiter tout leur potentiel.

Ces ateliers représentent de véritables moments d'interaction et de partage d'expérience et de pratique. **Les thématiques traitées portent sur les opérations bancaires du quotidien et sur les démarches en ligne, sur ordinateur ou sur téléphone mobile : paiements en ligne, QR-factures, consultation de ses comptes, e-documents, sécurité.** ■

En savoir plus

- info@bcge.ch
- +41 (0) 58 211 21 00

Réception des paiements instantanés

La BCGE permet à ses clients de recevoir les virements instantanément (*Instant Payment*).

Comment ça marche ?

- Service disponible 24h/24
- Réception immédiate de l'argent
- Notification instantanée pour le créancier et le débiteur (si activé dans le Netbanking)
- Paiement irrévocable
- Devise unique : CHF
- Un montant maximum par transaction : CHF 20'000
- Tarification : la réception est gratuite à la BCGE



En détail

- **Quelle est la différence avec un virement classique ?**
 - Le virement classique peut aller jusqu'à 48h.
 - Un transfert instantané est effectué en 10 secondes, le montant est disponible directement sur le compte.
- **Quand les paiements sortants seront-ils disponibles à la BCGE ?**
 - L'activation des paiements sortants est prévue courant 2025.
- **Est-il possible de ne pas activer ce service ?**
 - Le blocage de la réception des virements n'est pas prévu.
- **Est-ce que recevoir un paiement instantané est payant ?**
 - La réception est gratuite pour les clients BCGE.
- **Est-ce que le virement peut être effectué sur tous les types de comptes ?**
 - Les comptes de gestion courantes et d'épargne (à l'exclusion de prévoyance et des prêts) sont éligibles.
- **Le paiement n'est pas crédité sur votre compte, que s'est-il passé ?**
 - Si vous n'avez pas reçu l'argent dans les 10 secondes, cela signifie que le paiement a été rejeté.
- **Est-ce qu'il y a un montant maximum à respecter ?**
 - Le virement ne peut être effectué au-delà de CHF 20'000.
- **Comment recevoir les notifications ?**
 - Si vous avez activé les notifications sur votre Netbanking, vous serez informés quelques instants après le paiement. ■

Proximité et flexibilité

“On a grandi dans le même quartier” : un nouveau tram, qui véhicule les couleurs de la BCGE et ses principes de proximité, de simplicité, de flexibilité, de sécurité, tout en réaffirmant l’ancrage de la Banque et de son réseau d’agences dans les quartiers et les Communes de Genève.



© Maurizio Giuliani

Ce nouveau tram a été habillé avec un visuel matérialisant le réseau de la BCGE et montrant les multiples points de contact pour les clients.

Des lignes entrecroisées convergent tantôt vers les agences de la Banque, réparties dans les différentes Communes de Genève, tantôt vers son agence en ligne.

La BCGE est une banque humaine et technologique, à la fois ouverte au monde et ancrée dans sa région, proposant un conseil et une expertise de pointe, ainsi que de multiples points de contact pour mieux servir ses clients.

- Avec ses 21 agences, la Banque est proche des Genevois, offrant des lieux d’accueil qui rendent possible un dialogue personnalisé et approfondi, d’où ressortent les meilleures solutions.
- Elle s’appuie également sur la digitalisation de son offre au service de la proximité, avec un ensemble de possibilités permettant au client d’accéder à ses interfaces numériques de la Banque, où qu’il soit, 24h/24, en bénéficiant des normes de sécurité les plus élevées. ■



Allocution d’Arthur Magis (à droite), Directeur général, Dimension SA et de Claude Romy, Fondateur/Administrateur (à gauche), lors de l’événement clients organisé à l’occasion des 30 ans de la société.

Une filiale fête ses 30 ans

30 ANS 1994 2024 **dimension** 
Mise en valeur et transmission d’entreprises

Dimension SA est une société indépendante, créée en 1994, spécialisée dans la conduite d’opérations de vente, d’acquisition et d’évaluation d’entreprises. Basée à Lausanne, Genève et Zurich, elle fait partie du groupe BCGE depuis 2015, en tant que filiale à 100%.

Dimension conseille des chefs d’entreprises, des actionnaires et des investisseurs financiers sur des transactions nationales et internationales dans différents secteurs d’activités.

Elle est l’interlocuteur privilégié des entrepreneurs pour les aider à mettre en valeur leurs sociétés et réaliser des opérations de transmission d’entreprises (M&A). Elle célèbre ses 30 ans en 2024.

“Après 30 ans d’existence, nous ne pouvons être qu’admiratifs du parcours de Dimension SA, qui a su trouver son chemin pour être encore là aujourd’hui, dans un marché complexe, et s’imposer parmi les acteurs leaders du conseil en Transactions d’entreprises en Suisse romande.

L’intégration réussie et le succès de notre collaboration avec la BCGE fait partie de nos principales fiertés, avec les magnifiques transactions que nous avons conduites. Nous sommes convaincus qu’en conservant notre sérieux et notre soin de la qualité, Dimension pourra poursuivre son développement sur des bases solides.” **Arthur Magis**, Directeur général, Dimension. ■

Des auxiliaires d'été intègrent la Banque

Chaque année, la BCGE engage des auxiliaires d'été pour 2 mois. La volée 2024 était composée de 36 jeunes talents issus de diverses formations académiques.

© Alicia Gendron



Les missions qui sont confiées aux jeunes auxiliaires d'été sont une opportunité d'appliquer leurs connaissances acquises durant leurs études, de se familiariser avec les divers aspects du domaine bancaire et de découvrir les différentes options à leur disposition pour leur future carrière.

Leur présence apporte un soutien significatif aux équipes, pour la gestion, le suivi et le développement des divers projets en cours.

Ils peuvent ainsi mettre en pratique leurs compétences et leurs idées au service de la Banque et de ses clients.

Partage d'expertises

Les auxiliaires d'été ont également la chance d'apprendre de leurs collègues, avec qui ils sont amenés à travailler et qui partagent avec eux leur expertise, leurs connaissances professionnelles et leurs bonnes pratiques.

La disponibilité et l'accompagnement de ces collègues jouent un rôle-clé pour leur offrir une expérience positive et les aider à développer leurs compétences. ■

La BCGE aux côtés des étudiants

La BCGE attache une importance particulière à la constitution de ses équipes, rassemblant des personnes diverses et complémentaires, favorisant la créativité, l'émulation et l'esprit d'entreprise. A ce titre, elle participe régulièrement à des forums étudiants et à des événements de *networking*, pour aller à la rencontre de jeunes talents prometteurs.



Les représentants BCGE – Ericka Noriega, Céline Quitadamo Duret, Aileen Reyes, Thomas Schwebelin, Nathalie Bézaguët-Grin, Adrien Savary et Daycoo De Britto – renseignent les étudiants.

La participation de la Banque sur les forums étudiants représente une occasion majeure de partage avec la jeune génération, qui constitue la relève professionnelle pour les prochaines années.

Ces initiatives ouvrent la voie à de futures collaborations dans divers métiers qui font une banque, experts bancaires ou généralistes polyvalents.

La BCGE a participé notamment aux forums suivants:

- Forum Geneva à Palexpo, destinés aux étudiants de l'Université de Genève.
- Career Networking Fair à l'HEC Lausanne.
- Career Day à la Haute École de Gestion (HEG) de Genève.

La Banque était également présente à un lunch à Bâle, organisé à l'attention d'étudiants, en collaboration avec l'Association des banques bâloises et de l'Université de Bâle, en mai 2024.

La Banque va également à la rencontre des étudiants au sein des écoles universitaires post-obligatoires. Ces événements permettent aux étudiants en bachelor et en master d'échanger avec des professionnels du métier bancaire et de découvrir les opportunités de carrière à la BCGE. ■

Culture d'entreprise

La BCGE est une banque
Humaine, Universelle, Evolutive.

Elle incarne une institution financière engagée envers ses clients et ses collaborateurs, avec une mission d'intérêt public motivante.

En savoir plus

- Consultez la page Carrières de la BCGE bcge.ch/fr/carriere-bcge



Formation

Etre acteur de son développement professionnel

La BCGE encourage ses collaborateurs à être acteurs de leur développement professionnel. Elle leur propose une offre de formation continue complète, qui leur permet de s'adapter aux évolutions du secteur, mais aussi de les anticiper.

Premiers ambassadeurs de l'institution, les collaborateurs, de tous âges, forment le capital humain de la Banque. Grâce à l'acquisition de nouvelles compétences métiers, transversales ou managériales, ils sont à même de faire preuve d'agilité au service d'une clientèle exigeante.

Témoignages lus sur LinkedIn

- *"Je suis honorée et reconnaissante d'avoir été nommée au Outstanding Achievement Award de la HEG-Genève. Ce prix reconnaît l'évolution de ma carrière depuis l'obtention de mon bachelor en International Business Management. [...] J'ai la chance de faire partie d'une entreprise qui sait accompagner ses jeunes collaborateurs et notamment adapter des plans de carrière à leurs ambitions académiques. Un grand merci à la BCGE de me permettre d'évoluer au sein de l'entreprise depuis près de 10 ans, ainsi que pour sa confiance et les opportunités offertes."*

Léa Pasche, Responsable Stratégie et business support, BCGE

- *"Après plusieurs mois de formation au sein de l'ISFB – Institut Supérieur de Formation Bancaire, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai réussi mon Certificat ISFB Compliance Officer. [...] Je souhaite également exprimer ma gratitude envers mon employeur BCGE, pour m'avoir donné l'opportunité de suivre cette formation. Cette expérience enrichissante sera sans aucun doute un atout majeur pour la suite de ma carrière professionnelle!"*

Lisa Lippuner, Spécialiste Etat-Major Finance, BCGE

- *"J'ai le plaisir de vous annoncer l'obtention de mon brevet fédéral en planification financière auprès de IAF. Je tiens à remercier Mendo SA Suisse Romande pour ce cursus enrichissant, ainsi que mon employeur, la BCGE pour m'avoir donné l'opportunité d'approfondir mes connaissances."*

Marco Rios, Planificateur financier en formation, BCGE

Formation et management development Nomination



© Alicia Gendron

Gaëlle Tanniu a repris la responsabilité de la section Formation et management development au sein des Ressources humaines de la BCGE, depuis le 1^{er} juillet 2024. Elle possède une vaste expérience dans la mise en place et l'animation de formations, ainsi qu'une solide connaissance du domaine de formation bancaire suisse et genevois.

Elle succède à **Romaine Jordan**, qui a pris sa retraite après 22 ans de service au sein de la BCGE et que la Banque remercie chaleureusement pour sa contribution reconnue.

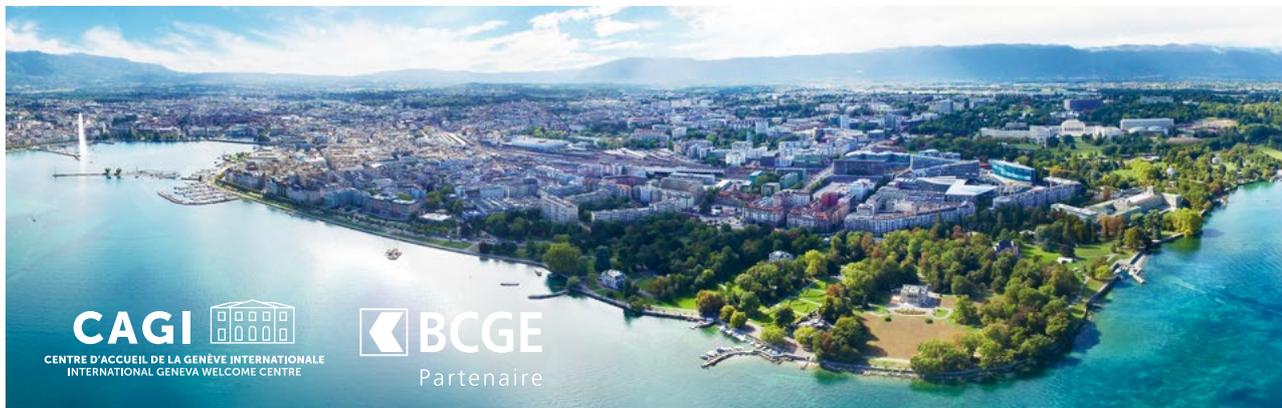
La section Formation et management development est composée également de **Patrick Ostermann**, Responsable planification et modèles d'apprentissage, **Liliana Ferreira**, Spécialiste Formation – Planification et Outils, **Xavier Guillot**, Responsable Apprentis et stagiaires, **Marie-José Molla**, Spécialiste formation SBQ. ■

La BCGE au service de sa communauté

Fidèle à sa mission de soutien et de dynamisation de l'économie, forte de son rôle de référence et de partenaire central du commerce genevois, la BCGE interagit avec un réseau d'acteurs-clés de divers domaines. A ce titre, elle s'implique dans la vie genevoise, internationale, culturelle, économique et sportive, en soutenant des institutions et des événements qui font écho aux intérêts des citoyens de la région.

Soutien du Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI)

La Banque Cantonale de Genève est fière de soutenir, en tant que membre associé, le Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI).



La ville de Genève jouit d'une longue tradition d'accueil d'organisations internationales. On parle de la Genève Internationale pour désigner cette particularité. Le monde y reconnaît autant un pôle de compétences en matière de coopération qu'un centre de diplomatie multilatérale.

Le CAGI est la porte d'entrée unique pour l'accompagnement et l'intégration des employés de la Genève Interna-

tionale et leur famille, des ONG et des délégués en visite.

Il dispose d'une solide expertise et d'une excellente réputation auprès des Organisations internationales, Missions permanentes et ONG. Il propose notamment des prestations répondant aux besoins des nouveaux arrivants internationaux à Genève, grâce au soutien de l'ensemble de ses membres. Créé en 1996 par la Confédération Suisse

et la République et Canton de Genève, le CAGI est une association à but non lucratif, soutenue par plus de 30 entités publiques et privées nationales, dont la BCGE.

La BCGE, banque de référence

Forte de son expertise bancaire, la Banque se réjouit de ce partenariat au service des nouveaux arrivants à Genève. ■

Présence au Salon de la haute précision, l'EPHJ

En devenant sponsor principal de l'EPHJ, en juin 2024, la BCGE se rapproche de l'industrie de la haute précision, notamment dans le domaine de l'horlogerie-joaillerie, des microtechnologies et des medtechs.

EPHJ est un *hub* international d'innovation et d'affaires entre professionnels de la branche. Un rendez-vous attendu chaque année par le marché de la haute-précision pour découvrir les tendances et les innovations qui vont marquer l'évolution des

diverses technologies. Il rassemble près de 800 exposants et plus de 20'000 visiteurs professionnels de tous les continents.

C'est une plateforme d'échanges et de rencontres pour créer des liens économiques fructueux. Avec un stand dédié

au cœur du Salon, la Banque a souhaité se positionner auprès des professionnels du domaine et mettre en avant les compétences de ses équipes actives sur le marché des PME et des grandes entreprises.

Plusieurs représentants de la Banque étaient présents pour animer le stand et présenter son offre de produits et de services aux visiteurs, assurant une belle visibilité à l'institution.

Tables rondes

L'autre atout du Salon EPHJ, c'est le débat, la mise en perspective de sujets d'actualité et l'échange entre des experts et des personnalités du secteur, notamment l'organisation de tables rondes.

Le premier débat a proposé un point de situation sur les négociations économiques bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne en présence de l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Suisse et de Valérie Lemaigre, Economiste en Chef de la BCGE. ■



© EPHJ

Félicitation au lauréat 2024 du Prix de l'Artisanat de Genève

La BCGE, partenaire et jury du Prix de l'Artisanat de Genève, félicite le lauréat 2024, Thomas Orth, peintre décorateur et restaurateur en décor du patrimoine à Genève.



Le Prix de l'Artisanat de Genève a pour vocation de valoriser la richesse et la diversité de l'artisanat genevois. Il récompense, chaque année, les compétences d'un artisan genevois, son engagement pour la formation de la relève et la transmission de son savoir-faire.

Il est remis sous l'égide de l'Association des communes genevoises – acg.ch.

Suivant un processus de sélection rigoureux, le jury, composé d'artisans, de représentants de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), de la Banque Cantonale de Genève, de l'Etat et de

la Ville de Genève, désigne l'artisan qui excelle dans sa profession et jouit de la reconnaissance de ses pairs.

Thomas Orth est récompensé pour le rayonnement qu'il exerce au travers de son métier et de son engagement dans la promotion et la défense des corps de métier de la peinture.

Peintre décorateur talentueux, il a conduit son entreprise à participer à des chantiers d'envergure dans la restauration du patrimoine, comme le Temple de Chêne-Bougeries, l'Hôtel Richemond, la Maison du Paon ou le Grand Théâtre. ■

Agenda

Le concours pour le Prix de l'artisanat 2025 a été lancé en juillet 2024 jusqu'au 30 septembre 2024, sur la thématique du "Textile – habillement et accessoires du vêtement".

- S'adresse à toutes les entreprises artisanales et aux artisans indépendants identifiés comme faisant partie des métiers répondant à la définition de l'artisanat.
- Conditions : être artisan dans le Canton de Genève, exceller dans le domaine proposé par le concours et jouir de la reconnaissance de ses pairs, former et transmettre son savoir-faire.
- A la clé : un chèque de CHF 10'000, une vidéo qui met en avant le gagnant et une cérémonie de remise de prix.
- Sélection des finalistes : entre octobre 2024 et janvier 2025.
- Cérémonie de remise des prix : mai 2025.

• Pour découvrir la vidéo réalisée à l'occasion, ainsi que les vidéos des précédents lauréats, rendez-vous sur [YouTube BCGE | Playlist | BCGE | Prix de l'artisanat ACG](#)



Les montres F.P.Journe, "Invenit et Fecit", valeurs de patrimoine

Au cœur de l'enceinte feutrée de la manufacture des montres F.P.Journe, située rue de l'Arquebuse à Genève, chaque détail témoigne de l'unicité de cette maison horlogère. Sous la devise "Invenit et Fecit", c'est ici que sont fabriqués tous les mouvements et la décoration des montres, dans des ateliers, où tradition, artisanat et innovation se rencontrent pour créer des chefs-d'œuvre de précision.

Par Nathalie Vernaz

Avec une production annuelle de 1'000 montres mécaniques et une équipe de 150 personnes¹, la manufacture incarne le rêve et la vision de François-Paul Journe. Depuis ses débuts, le maître-horloger a su imposer sa vision et son style. En 25 ans, il a fait de sa marque un acteur incontournable de l'horlogerie prisée des collectionneurs.

Ici, pas de directeur artistique autre que François-Paul Journe lui-même. C'est lui qui crée, qui donne l'impulsion et le mouvement dans chacune des sphères de l'entreprise. Il fonctionne à l'instinct et n'a pas peur de prendre des risques. Depuis toujours, il applique la même philosophie et n'a jamais dévié de sa trajectoire.

Des montres d'exception, entre innovation et tradition

Sa vision repose sur un subtil équilibre entre indépendance de fabrication et de production, tradition horlogère et innovation technologique. En 25 ans, il a permis à sa marque d'exister et de se démarquer. Son inspiration, François-Paul Journe la puise dans l'Histoire horlogère – principalement du XVIII^e siècle, qu'il considère comme l'âge d'or de l'horlogerie – de son goût pour la culture et... du hasard au détour d'une discussion, d'une rencontre.

L'art de la perfection

Travaillant toujours à la main, il utilise parfois le dessin en 2D pour concevoir ses mouvements, préférant cette approche à la modélisation 3D. **Une fois qu'il a imaginé et dessiné son modèle, il forme un de ses 30 horlogers et lui confie la réalisation de la montre de A à Z.** L'horloger est alors responsable de sa montre, du début à la fin, expérimentant ainsi une façon extrêmement riche

de travailler. **Pas de chaîne, pas d'intermédiaire. Tout se fait in house, Geneva made, garantissant une grande qualité et une attention méticuleuse à chaque détail.** Cette approche assure que chaque pièce est unique, portant l'empreinte de son créateur et de son assembleur.

Une montre F.P.Journe se reconnaît par sa marque de fabrique et ses signes distinctifs, du boîtier aux chiffres, en passant par les aiguilles, mais aussi par son côté artistique. C'est cette combinaison d'esthétique et de technologie qui séduit les collectionneurs, qui voient en chaque montre une œuvre d'art autant qu'une prouesse technique.

Une communauté de collectionneurs

En effet, les montres F.P.Journe ne sont pas seulement des instruments de mesure du temps. Elles sont avant tout des objets de désir pour **une communauté de collectionneurs avisés, dans le monde entier, premiers ambassadeurs de la marque.** Partageant la même passion pour l'univers de François-Paul Journe, ils sont les gardiens d'une tradition horlogère, transmise par un passionné, qui a su allier indépendance et innovation.

François-Paul Journe est fier d'avoir fédéré cette communauté de collectionneurs, devenue un pilier de sa marque et un vecteur de son succès. Il maintient une relation étroite avec eux, écoutant leurs envies et leurs idées, pour créer des modèles uniques. Régulièrement, il organise des événements à leur attention, sur des thématiques autour de l'horlogerie, la science, les mathématiques, l'astronomie, dans l'une des 12 boutiques de la marque, à Genève, Hong Kong, Tokyo, Dubaï, Paris, aux Etats-Unis, et à Londres récemment inaugurée.

Ces événements sont des occasions privilégiées de partager des informations sur les nouvelles créations et les développements de la marque. Ce sont des



Rencontre avec François-Paul Journe et découverte de son univers.

moments fédérateurs de transmission, où les collectionneurs se retrouvent pour apprendre et célébrer l'horlogerie.

Un atelier chargé d'Histoire

François-Paul Journe reçoit également les amoureux de la marque au sein de la manufacture, rue de l'Arquebuse, où chaque étage a une fonction spécifique, des ateliers mécaniques et de contrôle au rez-de-chaussée, aux ateliers de décoration et de finition des mouvements aux étages supérieurs. L'entrée de ce bâtiment industriel de 1892, qui a abrité diverses activités avant de devenir sa manufacture horlogère en 2002, est un véritable *showroom*, où la magie s'opère. On y trouve des pièces de musée, témoins de l'Histoire horlogère. Les lieux sont aménagés avec l'idée de respecter et de faire vivre un patrimoine extraordinaire hors du temps.

Un héritage de passion

François-Paul Journe est en contact permanent avec ses équipes, dont chaque membre a sa spécialité. Il mène la cadence et joue un vrai rôle opérationnel et de réflexion dans toutes les sphères de l'entreprise. **Il possède une vision à 360 degrés. C'est son image de marque: exprimer sa propre vision des montres, à chaque maillon de la chaîne. Depuis plus de 25 ans il garde cette cohérence.** Travailler pour F.P.Journe, c'est bien plus que participer à la création de montres exceptionnelles. C'est s'engager dans une aventure inédite et faire partie d'une communauté dévouée et passionnée, unie par un respect profond de l'artisanat, de l'innovation et de l'excellence horlogère. C'est contribuer à une tradition horlogère qui continue de fasciner et d'inspirer des collectionneurs du monde entier.

Un artisan visionnaire

Il y a 25 ans, François-Paul Journe s'appuie sur un modèle d'affaires qui s'articule autour d'un principe de souscription, avec

¹ Manufacture de Genève: 70 personnes + Manufacture de cadrans et de boîtiers, les Cadraniers et les Boîtiers de Genève à Meyrin: 80 personnes.



un financement participatif pour lancer sa marque, proposant à une vingtaine de collectionneurs de payer leur montre 50% à la commande et 50% à la livraison. Ce qui lui permet alors de disposer de ressources financières suffisantes pour fabriquer ses montres.

En 2024, il continue d'innover et de fédérer autour de sa marque, avec des événements exclusifs et une présence forte sur le marché horloger. Son modèle d'affaires du début a fait ses preuves et aujourd'hui, si l'on veut acquérir une de ses montres, il faut passer par un système de *wish list*.

Par ailleurs, l'intérêt de François-Paul Journe ne tourne pas uniquement autour de l'horlogerie, il aime diversifier sa passion ; par exemple, en ouvrant le F.P. Journe Le Restaurant, au 49 rue du Rhône, en collaboration avec Dominique Gauthier, ex-Chef emblématique du Chat Botté coté 18/20 au Gault&Millau, créant un lien entre haute gastronomie et haute horlogerie et dont chaque

détail, de la décoration à la carte, reflète son empreinte.

La valeur intrinsèque des montres F.P. Journe, c'est leur valeur artistique, émotionnelle, mais aussi de patrimoine et de transmission. C'est dans cet esprit que

François-Paul Journe a créé la *Young Talent Competition* à l'attention des jeunes horlogers, dont les lauréats successifs depuis 9 années, reçoivent un prix leur permettant d'acheter leurs premiers outils et d'écrire la première page de leur histoire. ■

"Invenit et Fecit", la devise des montres F.P. Journe

La devise "Invenit et Fecit" (Je l'ai inventé et je l'ai créé) incarne parfaitement l'esprit de la manufacture, où l'innovation et la création sont au cœur des préoccupations. Cette expression est utilisée dans les arts, en particulier en horlogerie, pour indiquer qu'une œuvre a été inventée et fabriquée par la même personne.

"Dans le domaine des arts, de la sculpture, de la peinture, et notamment de l'horlogerie, les horlogers qui utilisaient cette formule étaient des inventeurs, reconnus par l'Académie Royale des Sciences. C'est une devise qui m'a inspiré et je l'ai utilisée pour me démarquer. Car, à l'époque où j'ai commencé, presque toutes les marques achetaient les mêmes mouvements dans les mêmes fabriques. Alors qu'en ce qui me concerne, je n'ai jamais signé une montre qui n'était pas faite avec mon propre mécanisme. C'était un peu comme un passerelle, un tremplin pour me lancer et me faire connaître. Aujourd'hui, c'est ce qui fait la renommée des montres F.P. Journe." François-Paul Journe.

La BCGE proche des Communes genevoises

La BCGE est bien ancrée dans sa région et dans les Communes genevoises, toutes actionnaires historiques de l'institution. A ce titre, les relations que la Banque, notamment son département Collectivités publiques, entretient avec les Communes, sont primordiales et basées sur la confiance mutuelle, ainsi que sur un échange de proximité, transparent et constructif. C'est pourquoi Dialogue propose dans chacun de ses numéros, un focus sur un projet d'envergure engagé par une des Communes genevoises.

Les Messicoles, premières réalisations aux Grands Esserts, Veyrier

C'est dans le nouveau quartier des Grands Esserts, que la Fondation Immobilière de la Ville de Veyrier construit un ensemble de 3 immeubles en forme de corolle, dénommés Les Messicoles, comptant 40 appartements chacun. Les premiers locataires prendront possession des lieux en juin 2025 et les propriétaires au cours du second semestre de la même année.

Par Marie-Christine Lang.



© Dreier Frenzel architectes

Les bâtiments en forme de corolle.

Comptant un patrimoine existant de 13 immeubles à la location, la Fondation Immobilière de la Ville de Veyrier (FIVV) a été approchée, en 2012, pour réaliser 240 des 1'200 logements prévus dans le nouveau quartier des Grands Esserts, né du déclassement de zones agricoles, d'une surface de 12 hectares, située sur le plateau de Vessy.

"Avec ses immeubles en forme de corolle, le bureau **Dreier Frenzel** a remporté le concours d'architecture en 2016. Nous avons cherché la convivialité du projet. Sur les 10 sélectionnés

pour le deuxième tour, celui de Dreier Frenzel présentait de nombreux avantages: des logements ouverts et lumineux, avec des balcons de 14 à 20 m², de grands espaces de vie et des chambres de taille convenable", précise **Raymond Jeanneret**, secrétaire de la FIVV.

"Pour la gestion et l'exécution des travaux, le bureau Dreier Frenzel s'est associé avec l'entreprise **Tekhne**, spécialisée dans la direction des travaux. Celle-ci bénéficie de toutes les connaissances des normes cantonales et communales en vigueur", observe **Jean-Pierre Chappuis**, assistant du Maître d'Ouvrage FIVV.

Le nom du projet, Les Messicoles, a été retenu en référence aux champs de culture situés sur le haut plateau de Vessy. Lors des semis, on retrouvait, en automne, de nombreuses plantes sauvages, qui accompagnaient les cultures, notamment les bleuets ou les coquelicots, appelées messicoles.

Convivialité et durabilité

Profitant d'une belle situation, dans un cadre de verdure proche de la ville, le projet, d'un montant de CHF 60 millions, compte 3 immeubles de 40 appartements de 3 à 5 pièces, sur 7 niveaux, dotés de places de parking en sous-sol. Cela représente 80 logements en HM (habitation mixte), dont la moitié seront des LUP (logements d'utilité publique), ainsi que 40 en PPE (propriété par étage).

"Nous avons décidé de proposer en priorité des logements locatifs aux Veyrites, mais avons également pensé aux personnes qui souhaitent accéder à la propriété et qui n'ont pas les moyens d'acheter un appartement sur un marché libre. Ils bénéficieront d'appartements au prix d'environ CHF 7'000 le m², contre environ 11'000 en moyenne dans la Commune. La meilleure proportion pour une gestion équilibrée de la Fondation est 1/3 de logements à la vente et 2/3 à la location", explique Flavio Brisotto, Président de la Fondation.

"Sur le plan de la convivialité et de la mixité sociale, dont le projet est très soucieux, des jardins potagers clôturés d'une surface de 250 m² sont prévus pour les 3 immeubles. Une association sera créée pour décider des cultures et du partage des tâches."

Raymond Jeanneret, secrétaire de la FIVV

Les bâtiments sont construits selon les normes THPE (très haute performance énergétique), s'appuyant sur le CAD (chauffage à distance). "Les SIG ont réalisé un travail significatif, avec l'installation de conduites souterraines d'eau surchauffée, qui viennent depuis le quartier du Bout du Monde", souligne Jean-Pierre Chappuis.

Les façades sont en céramique, le bois a été privilégié par rapport au béton pour certains aménagements intérieurs et une partie des revêtements de sol ont été conçus avec des matériaux biodégradables. Au rez-de-chaussée de l'un des immeubles, les locataires et les copropriétaires disposeront d'une salle commune de 65 m² pour l'organisation de diverses activités.

"Sur le plan de la convivialité et de la mixité sociale, dont le projet est très soucieux, des jardins potagers clôturés d'une surface de 250 m² sont prévus pour les 3 immeubles. Une association sera créée pour décider des cultures et du partage des tâches", indique Raymond Jeanneret.

Un beau succès pour les pré-inscriptions

"La procédure de pré-inscriptions a été ouverte fin 2023 et nous avons déjà 900 demandes, dont plus de 200 émanant de Veyrites. Les premiers locataires s'installeront en juin 2025, suivis par les propriétaires au cours du deuxième semestre de la même année. C'est une première pour la Fondation de réaliser un complexe avec des appartements à la vente. Cette étape initiale des Grands Esserts doit être concluante et constituer un beau modèle", relève Flavio Brisotto.

Des coopératives construiront une partie des étapes supplémentaires du nouveau quartier, qui, d'ici 2035, accueillera environ 3'000 habitants. Il comportera également une école de 24 classes, une crèche de 60 places, des surfaces d'activités, un centre commercial de quartier, ainsi que des salles de sport. ■

Veyrier en bref

- Sous les régimes bonapartiste, puis napoléonien, la Commune de Veyrier est annexée à la France, occupée par les Autrichiens, qui détruisent le pont de Sierne, construit depuis peu.
- C'est lors du traité de Turin, en 1816, qu'a été dessinée la frontière scindant la Commune de Veyrier en deux.
- En 1892, Veyrier était déjà l'une des gares de départ du premier chemin de fer électrique et à crémaillère du monde, emmenant les voyageurs jusqu'au sommet du Salève.

Veyrier en chiffres

Population : **11'924 habitants**

Proportion de la population du Canton : **2.3%**

Superficie : **650 ha**

Proportion du territoire cantonal : **2.3%**

Revenus¹ : **CHF 35'253**

Charges¹ : **CHF 34'407**

¹ En milliers de CHF (source : OCSTAT)

Mairie

Maire : **Aline Tagliabue**

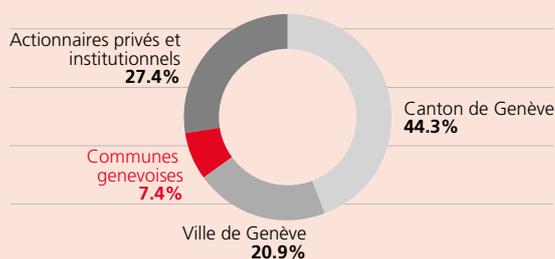
Conseiller administratif : **Jean-Marie Martin**

Conseiller administratif : **Christian Robert**

Les Communes genevoises, actionnaires de la BCGE

L'actionariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des Communes genevoises, ainsi que d'un cercle croissant d'actionnaires privés, composé notamment de clients, de collaborateurs et d'institutionnels.

Répartition du capital selon l'actionariat en %



Le Dépôt légal genevois, 5 siècles de trésor historique et culturel imprimé

Le Dépôt légal genevois est une institution historique, nichée au cœur de la Bibliothèque de Genève, aux Bastions. Gardien de la mémoire imprimée genevoise, il représente un précieux témoignage de l'évolution culturelle, sociale, scientifique, politique, artistique, éducative, économique et sociétale, à travers l'écriture et les arts graphiques, depuis des siècles, à Genève et dans la région. Un véritable patrimoine constitué de 5 siècles de documents imprimés.



Rencontre avec Dr Agnès Motisi-Nagy, Conservatrice Bibliothèque de Genève, Katrin Morisod, Bibliothécaire, Nicole Staremberg, Collaboratrice scientifique et Thierry Dubois, Conservateur des imprimés anciens et précieux de la Bibliothèque de Genève, des passionnés, qui font vivre une partie de l'Histoire, grâce à leur travail minutieux de recherche, de classification, de conservation d'ouvrages imprimés divers et variés.

Au départ enraciné dans un historique de censure et de contrôle, le Dépôt légal genevois s'est transformé en un impressionnant trésor culturel, pilier de la culture genevoise, assurant la transmission d'un patrimoine riche et diversifié aux générations d'aujourd'hui et de demain (bge-geneve.ch/collections/depot-legal-genevensia).

La constitution des collections d'imprimés genevois a été initiée par des mesures de censure, dont voici un aperçu :

- En 1537, François I^{er}, en France, promulgue une ordonnance imposant le dépôt de tout livre imprimé, à la Librairie du Roi, future Bibliothèque Nationale.
- Le Petit Conseil de Genève adopte une réglementation similaire 2 ans plus tard, pour soumettre tous les ouvrages à une autorisation préalable de publication, afin de contrôler les textes hostiles à la Réforme, contraires à la morale ou mettant en péril les rapports avec l'étranger.
- En 1827, une loi vise à protéger les autorités cantonales et fédérales des attaques de la presse. Elle impose aux imprimeurs de déposer à la Chancellerie d'Etat, pour la Bibliothèque publique, 2 exemplaires de toute publication.

- En 1907, le Dépôt légal, contesté, est aboli par la Cour de justice.
- En 1967, le Grand Conseil de Genève rétablit cette obligation, reconnaissant ainsi la valeur patrimoniale du Dépôt légal genevois pour témoigner de l'évolution culturelle et sociétale à travers l'écriture et les arts graphiques genevois. L'article 3.1. de la Loi du 19 mai 1967, instituant le Dépôt légal genevois, stipule que "Tout éditeur établi dans le Canton de Genève ou qui mentionne Genève comme l'un des lieux d'édition sur un livre ou sur une brochure, doit en déposer un exemplaire à la Bibliothèque de Genève, quel que soit le lieu d'impression..."

Ainsi, 1 exemplaire de chaque publication destinée à informer, instruire ou distraire le public, imprimée ou éditée dans le Canton de Genève doit être à la Bibliothèque de Genève, dans les 30 jours ou le 15 du mois suivant sa parution. Cette obligation concerne les maisons d'édition et les imprimeries en premier lieu, mais aussi toute personne, physique ou morale, qui publie un imprimé : particuliers qui s'auto-éditent, sociétés, associations, fondations, institutions sans but lucratif, sociétés commerciales, financières, immobilières, collectivités publiques, communes, administrations publiques...

Le Dépôt légal genevois renferme de précieux documents, allant d'imprimés anciens aux livres d'artistes contemporains, représentant un défi de taille pour la conservation des documents originaux et leur préservation sur le très long terme. La collection des livres imprimés de la Bibliothèque de Genève compte plus de 2 millions de documents. Le Dépôt légal représente une part importante de celle-ci.

On y trouve des livres, des périodiques, des bandes dessinées, des affiches, des bulletins, des revues, des brochures, des dépliants, des cartes géographiques, des programmes d'événements, des partitions de musique, et bien plus encore. En effet, en plus de la production des éditeurs de la place genevoise, sont conservés des rapports d'activité et des statistiques, des brochures d'associations ou des études administratives. **Ce patrimoine, composé de milliers d'ouvrages est bien gardé, pour les plus précieux, dans des lieux sécurisés, dont la localisation est tenue secrète.**

Aujourd'hui, le Dépôt légal genevois représente, sans conteste, une richesse d'une valeur inestimable, pour les chercheurs, les auteurs, ceux qui s'intéressent à l'évolution des idées, de la

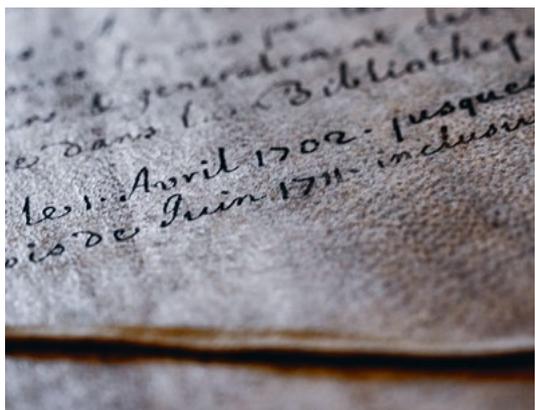
culture et des arts à Genève et ceux qui veulent comprendre le passé pour mieux écrire le futur.

Tout est répertorié et classé avec une nomenclature spécifique sur informatique, que les gardiens de ce temple sont capables de retrouver facilement.

Les ouvrages sont en effet mis à disposition du public, sur demande, et consultables *in situ* à la Bibliothèque de Genève.

Un catalogue en ligne, Swisscovery Ville de Genève, est disponible. Il donne accès à 40 millions d'ouvrages et recense les collections de près de 500 bibliothèques scientifiques en Suisse.

© Alicia Gendron



Manuscrits précieux et inventaires anciens

Imaginez la sensation de tenir entre vos mains des manuscrits vieux de plusieurs siècles, de contempler l'écriture à la plume et les pages vieilles par le temps. **Ce privilège rare nous a été offert par Thierry Dubois, Conservateur des imprimés anciens de la Bibliothèque de Genève, qui nous a montré un trésor, habituellement gardé sous haute sécurité: le premier inventaire de la bibliothèque.**

Retour en 1559, où Jean Calvin et Théodore de Bèze fondent le Collège de Genève, un lieu d'enseignement dont la haute école deviendra notre université actuelle. A une date inconnue, une collection précieuse de livres est transférée de la Seigneurie au Collège de Genève, marquant le début d'une histoire fascinante.

Le Collège Calvin, avec ses deux ailes distinctes – l'une datant de 1559 et l'autre de 1561 – abrite une bibliothèque aménagée dans les combles, qui se compose d'une salle longitudinale, avec un couloir central flanqué de pupitres, sur lesquels reposent les livres, plutôt que d'être rangés sur des étagères.

En 1570, des disparitions inquiétantes de livres incitent le Conseil de la République, qui supervise l'Académie et la Bibliothèque, à demander un inventaire rigoureux. L'inventaire

présenté a vraisemblablement été réalisé par l'un des bibliothécaires, signifiant l'importance accordée à cette tâche. Ce registre est fabriqué en papier à base de pâte de chiffons. Sa reliure est en parchemin. Il a été rempli par les deux bouts, autrement dit il est tête-bêche – une pratique courante qui permettait d'économiser le papier et la reliure.

L'une des premières mentions de documents déposés au titre de l'obligation sur le dépôt légal genevois remonte à décembre 1605, où le registre note l'entrée de 27 livres.

En 1702, la bibliothèque subit une refonte majeure et organise pour la première fois ses archives d'une manière plus systématique. Ces registres, devenus des archives institutionnelles, nous racontent aujourd'hui l'histoire quotidienne de la bibliothèque, offrant un aperçu de son évolution au fil des siècles.

Ces manuscrits, exceptionnellement sortis de leur dépôt sécurisé, sont des témoins tellement parlants d'une époque révolue. Cette rare opportunité permet de plonger dans l'Histoire, de découvrir l'évolution de la bibliothèque de Genève et du Dépôt légal genevois, mais aussi d'appréhender les transformations sociétales de la vie à Genève à travers ses registres et ses livres anciens. ■

Soutien

Depuis 2010, la BCGE offre, tour à tour, à une association sociale, caritative ou humanitaire genevoise, une page de publiereportage dans son magazine Dialogue.

A ce jour, 27 associations ont bénéficié de cette opportunité.



L'art-thérapie touche les enfants malades là où les injections et les médicaments n'y parviennent pas

Les enfants hospitalisés luttent non seulement contre les symptômes de leur grave maladie, mais aussi contre de nombreuses peurs et sentiments négatifs, ce qui freine considérablement le processus de guérison.

Dans ce genre de situations éprouvantes, les thérapies par l'art constituent un contrepoids décisif.

C'est pourquoi la Fondation ART-THERAPIE s'engage pour promouvoir l'accès à l'art-thérapie au plus grand nombre possible de nouveau-nés, enfants et adolescents hospitalisés, et faciliter ainsi leurs conditions de vie bien au-delà de leur séjour à l'hôpital.

« L'art-thérapie est devenue incontournable dans la prise en charge multidisciplinaire des enfants atteints de maladies chroniques ou très éprouvés. Elle s'adresse à l'enfant et à la famille en tant que sujets et créateurs de leur réalité, les nombreux stress sont abandonnés sans devoir se montrer ou s'ouvrir explicitement. »

Dr. méd. Christian Henkel, Médecin en chef,
Psychiatrie de l'enfant et l'adolescent,
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen

En 2024, la Fondation ART-THERAPIE soutient 16 projets de thérapie dans toute la Suisse, dont trois aux Hôpitaux universitaires de Genève. [plus sur nos projets sur www.arttherapie.org]

Sans ce soutien, les programmes d'art-thérapie dans les hôpitaux ne pourraient pas être poursuivis ou seulement de manière restreinte. La Fondation ART-THERAPIE ne dispose pas de capital propre et ne reçoit pas de fonds publics. Sans les contributions de tiers, en premier lieu de fondations donatrices, mais aussi d'entreprises et de donateurs privés, les projets ne seraient pas viables.

Soutenez vous aussi l'art-thérapie.

Chaque don compte

Postfinance
IBAN: CH29 0900 0000 1273 1551 9



FONDATION
ART-THERAPIE

11, rue de Beaumont · CH-1206 Genève · Tél. +41 78 838 24 26
info@arttherapie.org · www.arttherapie.org



**Votre don en
bonnes mains.**

Genève, dans l'œil du drone (2019) / Le tour du Léman dans l'œil du drone (2023)

Passionné de photographie, amoureux de la nature ou fervent admirateur des régions du lac Léman, ces ouvrages nous invitent au cœur de la magie des paysages lémaniques.

Majesté des couleurs de l'eau, des rives, des routes, des villages et des Communes, des sites emblématiques, des vignobles, des bateaux : chaque page raconte une histoire unique, soulignant la diversité de la topographie des côtes du lac Léman.

Voyage visuel et filmographique envoûtant : les 2 ouvrages livrent des vues aériennes transcendant les limites de l'art photographique conventionnel, comme une tapisserie tissée avec les fils de la vie côtière et cousue avec un soin méticuleux.

Chaque thématique est déclinée dans un court film accessible via un QR code, offrant une perspective vivante des endroits capturés, la vie autour du lac Léman se mêlant à l'étalement urbain, entre œuvres de la nature et celles de l'Humain.

Les textes proposent une dimension supplémentaire, où le passé et le présent du lac Léman prennent vie, créant une mosaïque sans fin comme un poème visuel.

Célébration visuelle et littéraire offrant une nouvelle façon de percevoir et d'apprécier la richesse culturelle et naturelle d'une région emblématique : page après page, on y découvre l'histoire vivante et dynamique du Léman. ■



© Alicia Gendron

Editions : Slatkine

Photographies : Olivier Riethauser

Textes : Christian Vellas

Le Léman

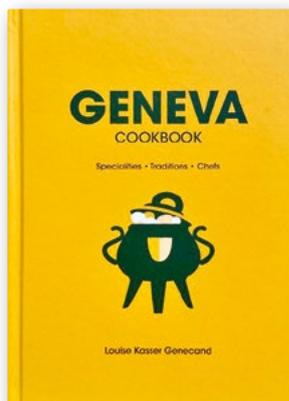
- Superficie de 580.1 km², partagée entre la Suisse (345.3 km²) et la France (234.8 km²), la frontière passant au milieu du lac.
- Long de 78.8 km, d'une largeur maximale de 14 km, il étend ses rives sur 200.2 km, dont 58 en France.
- Altitude moyenne de 372.05 m.
- Ses plus grandes vagues atteignent des creux de 1.70 m.
- Une vingtaine de vents peuvent souffler à tour de rôle sur le Léman.

Le Jet d'eau de Genève

- Sa création remonte à la fin du XIX^e siècle, permettant de contrôler la pression du réseau de distribution d'une usine Hydraulique. Il mesure alors 30 mètres.
- Depuis 1951, il mesure 140 mètres. L'eau du Léman est filtrée et expulsée à une vitesse de 200km/h et à un débit de 500 litres par seconde.
- Emblème de la Ville, et véritable attraction touristique, il est allumé tous les matins, à 9h tapantes, par des retraités des SIG, qui veillent sur lui comme sur un trésor.

Manger Genevois

Plus qu'un livre de recettes, c'est une célébration de la cuisine genevoise, portée par six chefs talentueux : Alice Jeannet, Jeremy Schambacher, Audrey Renard, Mathias Fréré, Maximilien Greber et Walter El Nagar.



Avec 25 recettes alléchantes et 4 volets détaillant des lieux incontournables pour faire ses provisions, prendre un verre, déjeuner ou dîner au bord de l'eau, l'ouvrage est fait pour les épicuriens désirant vivre un véritable parcours gastronomique, riche en saveurs et en rencontres dans la région genevoise.

De la taille d'un carnet de voyage, il nous transporte au travers d'expériences culinaires, avec des photos éclatant de vérité. Les conseils prodigués invitent à profiter des meilleures localisations, ajoutant une dimension pratique et inspirante à cette aventure autour du "manger genevois".

Un carnet qui se distingue par son enthousiasme et ses idées de menus pour la semaine, conçus avec des produits du terroir, offrant un aperçu approfondi du marché local et s'adressant à ceux qui chérissent le lac Léman, le Canton de Genève et ses spécificités.

Le livre valorise les chefs, les produits locaux et les endroits authentiques. Proposant une lecture savoureuse, il met en lumière des acteurs-clés qui œuvrent à la préservation du savoir-faire régional tout en favorisant son développement. ■

Rédaction : Louise Kasser Genecand / Illustrations : Marion Schreiber / Photos : Dorian Rollin

Expositions temporaires d'artistes

Pour habiller et décorer ses locaux, la BCGE a choisi de promouvoir des artistes et des artisans du Grand Genève, par le biais d'expositions temporaires.

Leurs œuvres sont exposées dans des vitrines architecturales en périphérie de l'atrium central, donnant une visibilité au travail des artistes et habillant de manière originale les locaux rénovés de la Banque.

C'est l'artiste Marianne Schaer-Rey qui a été mise à l'honneur pour la première exposition; une artiste autodidacte qui a fait de la récupération d'ouvrages papier son terrain de prédilection, pour réaliser des œuvres uniques et atypiques.

Elle plie, déplie, tord les pages de livres, magazines, annuaires... pour en donner une nouvelle lecture. Les écritures se superposent et créent des nouvelles lignes de caractères, des codes indéchiffrables, des alternances rythmiques, prenant de nouvelles formes artistiques.



© Alicia Gendron

Le programme des prochaines expositions temporaires, à l'étage de réception de la clientèle, est en cours d'élaboration, avec dès mi-août 2024, la présentation des œuvres de Jean-Marie Borgeaud, sculpteur de l'argile depuis plus de 30 ans : une série de bronze, un berger et ses taureaux.

Ces expositions temporaires offrent des pauses culturelles et créatives et participent à la dynamique des espaces de vie, de travail et d'accueil de la BCGE. ■

- Visionnez la vidéo qui présente la mise en valeur d'œuvres d'art par la BCGE, sur [YouTube](#) BCGE | Playlist | Au cœur d'une rénovation



Sponsoring

Le BCGE Tour du Léman à l'Aviron est le rendez-vous de la rentrée sportive genevoise. Depuis 2022, en devenant le sponsor-titre de l'événement et en y associant son nom, la BCGE s'engage avec fierté dans cette aventure, aux côtés de la Société Nautique de Genève.



Depuis 52 ans, des passionnés se déplacent de toute l'Europe pour participer à cette course que l'on peut qualifier d'héroïque. Ce ne sont pas moins de 25'000 coups de rames qu'il faut produire pour accomplir 160 kilomètres de course sur le lac Léman, de Genève au Bouveret et retour.

Le BCGE Tour du Léman offre également un défi aux amateurs de ce sport. Grâce à la régates inter-entreprises, une course mixte qui s'adresse à des rameurs débutants ou ayant quelques notions techniques de base.

Que ce soit le BCGE Tour du Léman ou le Défi Inter-entreprises, voir des équipes sur leur fine embarcation, qui rament en cadence, à l'unisson, synchronisées vers la victoire, dans un esprit de corps, est un spectacle incomparable.

L'aviron est un sport exigeant et authentique, qui nécessite des compétences et des valeurs dans lesquelles la BCGE se reconnaît pleinement. Un engagement avec des principes forts, faisant appel à la discipline, à la technique et à la persévérance. ■

- Retrouvez l'interview croisée de Pierrette Jatton Klopfenstein, Cheffe division Particuliers & Banque digitale, BCGE et Stéphane Trachsler, Président de la section Aviron et du comité d'organisation du BCGE TLA.



Rendez-vous : l'essentiel de la finance en vidéo

L'essentiel de la finance BCGE est construit sur la base d'un cycle de plusieurs conférences traitant de thématiques stratégiques liées à des défis d'envergure et se veut être le rendez-vous annuel, depuis 20 ans, des investisseurs, des entrepreneurs et des clients de la Banque.

Les experts-conférenciers sélectionnés par la Banque, chefs d'entreprises, financiers, géo-politologues, sportifs de haut niveau, sont invités à partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs réflexions en tant que spécialistes de leur domaine d'activité.

Vidéos l'essentiel de la finance BCGE

Les conférences de l'essentiel de la finance BCGE sont filmées depuis 2017 et sont à disposition sur la chaîne YouTube de la Banque.

- Pour les visionner, scannez le QR Code ci-contre ou rendez-vous sur [YouTube](#) BCGE | Playlist | BCGE | L'essentiel de la finance



Thématiques traitées pour l'édition 2024

- Comment élaborer une stratégie d'entreprise dans un monde volatil et incertain ?
- Comment une entreprise suisse se confronte-t-elle aux défis d'un monde globalisé ?
- Croissance démographique et pénurie de logements : une équation insoluble ?
- Les collectivités publiques face à la cybercriminalité. Comment se prémunir ?
- Dans les coulisses des grandes compétitions internationales – Interview de Johan Djourou, ex-footballeur international suisse, consultant sportif pour la RTS et RMC.
- Quels risques socio-économiques et démographiques pour la prévoyance en Suisse ? ■

La BCGE vous donne la parole

Afin de répondre au plus près des besoins de ses clients, la BCGE leur donne la parole au travers d'enquêtes en ligne. Une première enquête a été réalisée sur leurs attentes en termes de solutions bancaires digitales. Une deuxième est en cours, portant sur leurs préférences en matière de consommation de l'information de la Banque.

Vous souhaitez y participer? Scannez le QR Code à disposition ci-dessous.

Vos attentes en termes de solutions bancaires digitales ?

Enquête en ligne "Dessignons ensemble votre Banque de demain !": des centaines de participants ont accepté de prendre part à cette enquête et une trentaine de particuliers et d'entreprises ont été interviewés en visio.

La Banque est fière de cette participation encourageante pour une première étude de ce type.

Ce, d'autant plus que près de 80% des personnes interrogées se sont montrées disposées à participer aux futures enquêtes en ligne de la BCGE.

Cette initiative, qui s'inscrit dans la stratégie digitale de la Banque, a été une opportunité intéressante de recueillir les améliorations attendues par sa clientèle en ce qui concerne ses canaux digitaux actuels, ainsi que sur les nouvelles fonctionnalités souhaitées dans la gestion de leurs finances avec leur Banque.

Les premiers enseignements de l'étude ont permis de mettre en avant:

- La façon dont les clients préféreraient gérer leurs prestations, s'informer et contractualiser ou encore recevoir des actualités sur les services et les produits de la Banque.
- Les attentes des entreprises en matière de processus d'authentification.
- Les évolutions souhaitées sur l'application mobile pour les paiements et la vue d'ensemble de la situation financière.

- Les fonctionnalités digitales importantes pour les clients.
- Les moyens de communication privilégiés pour toutes les questions liées à l'assistance personnalisée.

Les résultats de l'enquête viendront alimenter la réflexion en cours, visant à faire évoluer l'offre digitale de la BCGE.

Ils détermineront les projets prioritaires à court et à moyen terme. ■

Comment souhaitez-vous être informés ?

Depuis de nombreuses années, Dialogue vous informe sur les activités et les engagements de la BCGE. Il vous propose un éclairage macroéconomique et conjoncturel, ainsi que des articles répondant à vos préoccupations financières et bancaires. Il s'adresse aux particuliers, aux entreprises – PME ou multinationales – et aux investisseurs institutionnels.

Quel Dialogue pour demain ?

La Banque fait évoluer la manière dont elle s'adresse à vous et vous invite à participer à son enquête en ligne :

- Comment souhaitez-vous être informés ?
- Sur quelles thématiques ?
- A quelle fréquence ?

Exprimez-vous en scannant le QR Code ci-contre (réponses anonymes). ■



© Pauline Gramolini

Une Banque près de chez vous, proche de vous

- 21 agences BCGE, le réseau d'agences le plus dense du Canton, assurant proximité et accompagnement personnalisé.



- Des succursales et des filiales en Suisse: Genève, Lausanne, Bâle, Zurich.

- Une présence internationale avec des filiales et des bureaux de représentation à Lyon, Annecy, Paris, Dubaï, Hong Kong.

Banque en ligne 7j/7

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
- Le samedi de 09h à 16h
- Le dimanche de 09h à 13h
- Carte de débit
+41 (0) 58 211 21 88
- Cartes BCGE, Espace client, Bancomat
+41 (0) 58 211 21 00
- Carte de crédit
+41 (0) 58 958 83 83
- info@bcge.ch



bcge.ch



LinkedIn



YouTube



Le navire amiral de la BCGE est opérationnel, au milieu du fleuve, en aval du lac Léman, au cœur des échanges nationaux et internationaux (voir en page 17 du présent magazine).

Le contenu de ce magazine est purement informatif et ne saurait être considéré comme une offre de services ou de produits, bancaires en particulier, de la Banque Cantonale de Genève (BCGE), ni une offre ou une sollicitation à l'achat ou à la vente d'un titre ou d'un produit d'investissement. BCGE est une banque autorisée en Suisse et en France (pour sa filiale BCGEF) et cette publication n'est pas destinée à une juridiction dans laquelle BCGE n'est pas autorisée à opérer.

